

Implantation d'un établissement scolaire français dans la région de Malmö

Quels sont les enjeux et la nécessité de l'ouverture d'un tel établissement ?



Implantation d'un établissement scolaire français dans la région de Malmö

Quels sont les enjeux et la nécessité de l'ouverture d'un tel établissement ?

MALMÖ – Scanie – Suède

Avertissement

- Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

Remerciement

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accordé de leur temps afin de me conseiller, m'orienter et m'aider dans la réalisation de mon projet :

- ❖ Mme Catherine SAVOUREY, ma tutrice, qui m'a guidé et suivi tout au long de mon projet.
- ❖ M. Mikael ROOS, Consul de France à Malmö, ainsi que Mme Nadine FLYGARE, son assistante, pour leur aide et conseils précieux sur la ville et la communauté française à Malmö.
- ❖ M. Denis VIART, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France en Suède, pour m'avoir reçu et guidé dans mon projet.
- ❖ Mme Sophie MARAUX, Directrice du Lycée Français Saint Louis à Stockholm pour son aide relative au fonctionnement des établissements scolaires français de l'étranger.
- ❖ Mme Hélène CONWAY-MOURET, Sénatrice des français établis hors de France, pour m'avoir accordé un entretien téléphonique et exposé la situation du réseau d'établissements français de l'étranger.
- ❖ M. Jan ROSENLOF, Architecte/Urbaniste à la ville de Malmö, pour son accueil spontané et ses explications complètes quant à l'évolution de la ville de Malmö.
- ❖ M. Christian VETTIER, Conseiller principal d'European Spallation Source.
- ❖ Mme Birte ZEUTHEN, professeur d'histoire/géographie au Lycée Prins Henrik de Copenhague.
- ❖ M. Joseph-Pierre TREMBLAY, chef de la division DIPER à l'inspection académique de Loire Atlantique.
- ❖ Mme Catherine LONGEPE, Directrice de crèche « Les lapins bleus ».
- ❖ Mlle Estelle HUCHET, étudiante en 3^{ème} année à l'IEP Sciences-Po Toulouse, pour sa patience et la relecture de mon rapport.

Ainsi que toutes les personnes que j'ai pu rencontrer sur le terrain qui ont permis à mon projet de grandir.

Sommaire

Introduction.....	8
I. Présentation du territoire : l'Øresund, une région scandinave dynamique	10
1. La Suède, un pays attractif pour sa qualité de vie	10
2. L'Øresund, une région en expansion continue.	13
II. Présentation de l'enseignement français à l'étranger	16
1. Historique	16
2. L'enjeu politique d'un enseignement français à l'étranger	19
3. Objectifs et intérêts.....	22
4. Fonctionnement	24
III. Les besoins futurs d'un territoire, le « Grand Malmö »	28
1. Les caractéristiques d'un territoire en expansion.....	28
2. La communauté française en Suède	32
3. Des solutions de scolarisation suffisantes pour les expatriés français	35
4. Mais inadéquates avec l'aboutissement du projet ESS	39
5. Définition d'une nouvelle offre	44
IV. Phase de réalisation : un premier établissement scolaire français dans le « Grand Malmö »	51
1. Choix du terrain.....	51
2. Présentation du projet « Hyllie »	54
3. Dimensionnement.....	63
4. Architecture du bâtiment.....	66
5. Visualisation 3D	70
Conclusion	74

Introduction

Avec sa dimension internationale, l'implantation d'un établissement scolaire français à l'étranger représente un enjeu à la fois économique, social, politique et culturel. Depuis maintenant plusieurs années, la France s'est construit un véritable patrimoine culturel avec son réseau d'établissements scolaires français à l'étranger. Le ministère de l'éducation nationale et celui des affaires étrangères et européennes portent une grande importance à la présence de tels établissements à l'étranger. Ces structures sont des acteurs importants dans la présence de la France dans le monde et connaissent depuis quelques années une réelle attractivité. Outre le fait qu'ils sont indispensables à la scolarisation des enfants d'expatriés français, on remarque également un taux élevé d'élèves d'autres nationalités. Le système scolaire français est d'une façon générale de grande qualité et reconnu à l'étranger. Par ailleurs, la présence d'un établissement français renforce la présence culturelle française dans le pays d'accueil. Les étrangers qui ont suivi tout ou partie de leur cursus dans des établissements français à l'étranger sont souvent dans leurs carrières professionnelles, des développeurs de liens avec des entreprises françaises. Cependant, la question du financement de ces projets est souvent un obstacle à l'ouverture d'établissements et entraîne des retards dans l'exécution du projet.

Ayant la possibilité d'aller en Suède et d'y être hébergé pendant les périodes réservées au PIND, j'ai saisi cette chance. Ainsi, mon projet individuel porte sur « l'implantation d'un établissement scolaire français dans la région de Malmö ». Quels sont les enjeux et la nécessité de l'ouverture d'un tel établissement ?

De septembre 2000 à juillet 2004, j'ai moi-même pu fréquenter ce type de structures à La Haye, aux Pays-Bas. Pendant ces trois années, j'ai suivi l'enseignement français au Lycée français Vincent Van Gogh de La Haye. J'ai apprécié de pouvoir continuer dans la même dynamique que lorsque j'étais en France et de savoir que quand je rentrerais, je n'aurais pas à me réadapter au système français. Une des originalités de ce projet réside dans son caractère international et la cohabitation avec une autre culture, ici suédoise. Ce projet qui sera transmis au consulat de France à Malmö et à l'ambassade à Stockholm, permettra de leur faire part d'un diagnostic de la situation en Scanie et des potentialités de ce territoire.

Enfin, l'ouverture d'un établissement scolaire français à l'étranger est une opportunité de découvrir une nouvelle approche de l'aménagement urbain et donc de pouvoir établir une comparaison avec les habitudes françaises. Ainsi, mon projet s'efforce d'être en cohérence avec la dynamique d'aménagement mise en place par la ville de Malmö ces dernières années, mettant l'accent sur l'environnement et les énergies durables. En outre, la construction du projet tâche de se conformer à des normes implicites spécifiques aux pays scandinaves tels que l'usage du vélo, l'importance de la lumière, du soleil et de l'ouverture des bâtiments sur l'extérieur. En dernier lieu, le projet suit la réglementation suédoise dans les différentes étapes de la construction du projet.

L'implantation d'un établissement scolaire français dans la région de Malmö soulève différentes questions :

- Y a-t-il une réelle demande voir un besoin d'établissement scolaire français à Malmö actuellement ou dans le futur ?
- Quels sont les implications et enjeux politiques au niveau suédois ? Au niveau français ?
- Quelles sont les procédures à suivre pour implanter un établissement français à l'étranger ?
- En quoi de tels établissements sont-ils un outil élémentaire du renforcement des liens entre la France et un pays tiers ?

I. Présentation du territoire : l'Øresund, une région scandinave dynamique

1. La Suède, un pays attractif pour sa qualité de vie



Source : Ministère des Affaires
Etrangères – 2004

La carte illustre la Suède, un pays scandinave, avec ses frontières terrestres et maritimes. Les pays voisins sont la Norvège à l'ouest, la Finlande à l'est, le Danemark au sud-ouest et l'Estonie au sud-est. Les principales villes suédoises sont marquées : Kiruna, Umeå, Uppsala, Stockholm, Göteborg, et Malmö. Des régions comme le Lapon, la Scanie et la Götaland sont également indiquées. La carte inclut également une échelle de 0 à 200 km et une petite carte d'insertion montrant la position de la Suède dans le contexte européen.

Celui-ci héberge aujourd'hui 9,4 millions d'habitants, principalement répartis dans la moitié sud du pays (90%²) et présente une densité de population de 20,9 hab/km². Sa population est vieillissante et présente l'une des plus longues espérances de vie au monde avec 80,7 ans. De plus, le pays a des taux de natalité et de mortalité équivalents, chacun étant légèrement supérieur à 1%. La langue officielle du royaume de Suède est le suédois mais l'anglais est parlé à un bon niveau par une grande partie de la population.

La capitale de la Suède est Stockholm, située sur la façade est de la moitié sud du pays. Elle est la plus grande ville du pays en termes de population avec plus de 850 000 d'habitants³ ainsi que le principal centre économique et culturel de la Suède. On la surnomme la Venise du Nord de part sa particularité d'être étalée sur 14 îles.

La Suède est régie par une monarchie constitutionnelle et parlementaire avec à sa tête le roi Carl XVI Gustaf. Sans aucun pouvoir

¹ MFE (Maison des Français de l'étranger), 08/05/2012, <http://www.mfe.org/index.php/Portails-Pays/Suede>

² MFE (Maison des Français de l'étranger), 08/05/2012, <http://www.mfe.org/index.php/Portails-Pays/Suede>

³ Stockholm, 08/05/2012, www.stockholm.se

politique, il a tout de même la fonction honorifique de devoir représenter le pays. C'est Frederik Reinfeldt, un conservateur dont le mandat court jusqu'en 2014, qui est le chef du gouvernement. L'assemblée législative, le Riksdag, elle aussi basée à Stockholm, compte 349 députés dont 47,3% de femmes, ce qui est l'un des taux les plus élevés du monde. Le modèle social-démocrate de la Suède fait d'ailleurs partie des grandes qualités du pays au même titre que sa législation égalitaire. Les avantages sociaux et le modèle de protection social suédois sont d'ailleurs deux arguments clés qui séduisent les immigrés en plus de la facilité donnée aux étrangers d'entrer sur le territoire. En effet, la Suède « possède l'une des politiques d'asile la plus favorable en Europe » ce qui explique les plus de 100 000 demandes d'asile en 2008⁴. Les communautés étrangères sont également très présentes, particulièrement dans le sud du pays, 20% de la population sur le sol suédois est d'origine étrangère⁵. Sa participation à l'espace Schengen depuis le 16 décembre 1996 permet également de faciliter la traversée des frontières pour les citoyens européens. Depuis le 1^{er} janvier 1995, la Suède fait partie de l'Union Européenne. Si le pays contribue activement à la construction politique de l'union, dans le domaine économique, la Suède pose néanmoins une distance non négligeable avec son refus de participer à l'union économique et monétaire depuis 1999.

Concernant le secteur économique, la Suède a mené une série de réformes depuis la crise du début des années 90 notamment sous le gouvernement conservateur entre 1991 et 1994. Aujourd'hui connue pour un secteur industriel développé avec des marques reconnues mondialement comme Volvo ou Ericsson, la Suède tire bénéfice de la mondialisation en palliant à sa faible consommation nationale par une ouverture sur l'extérieur accrue et une recherche intense de nouveaux débouchés économiques. Ainsi, la Suède consacre des moyens importants au secteur de la recherche et du développement. Cependant, le pays n'a pas échappé à la crise économique et financière de 2008 qui fut alors l'occasion de remettre à l'ordre du jour la question de l'adoption de la monnaie européenne : son taux de croissance du PIB était de -5,3% en 2009, au cœur de la crise, mais s'est rapidement redressé, atteignant 5,6% en 2010 et 4% en 2011⁶. Le tableau suivant présente les principaux indicateurs économiques de la Suède, « bon élève » de l'Europe ; à titre de comparaison, les indicateurs de la France sont également disponibles.

⁴ ARTE TV, 14/05/2012, <http://www.arte.tv/fr/2728614,CmC=2739748.html>

⁵ Encyclopédie de l'Agora, 14/05/2012, <http://agora.qc.ca/Dossiers/Suede>

⁶ Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 10/05/2012, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/suede/presentation-de-la-suede/article/presentation-956>

Implantation d'un établissement scolaire français dans la région de Malmö

Tableau : Principaux indicateurs économiques de la France et de la Suède en 2010

Indicateurs	Suède	France
PIB	347Mds €	1 931 Mds €
Dette publique en % du PIB	39,80%	82,30%
PIB par habitant	37 000	29 805
Taux de croissance	5,60%	0,90%
Taux d'inflation	1,20%	1,80%
Taux de chômage	8,40%	9,80%

Source : UBIFRANCE

Sur le plan économique, la France est le 8^{ème} client et le 8^{ème} fournisseur de la Suède. Respectivement, la Suède est le 14^{ème} client et le 13^{ème} fournisseur de la France. Les principaux échanges entre les deux pays sont des biens industriels, dans le domaine automobile et dans l'industrie chimique. Par ailleurs, sur le plan politique et diplomatique, les deux pays entretiennent de bons rapports, comme le prouvent les récents accords scientifiques⁷.



Source : Alexis Rey

Les quatre photos suivantes illustrent la capitale, Stockholm (1), le charme des diverses habitations et des paysages suédois (2), un moment de partage, le « Fika » (3), l'habitude écologique des habitants à travers le vélo (4).

⁷ Cf. partie III-4

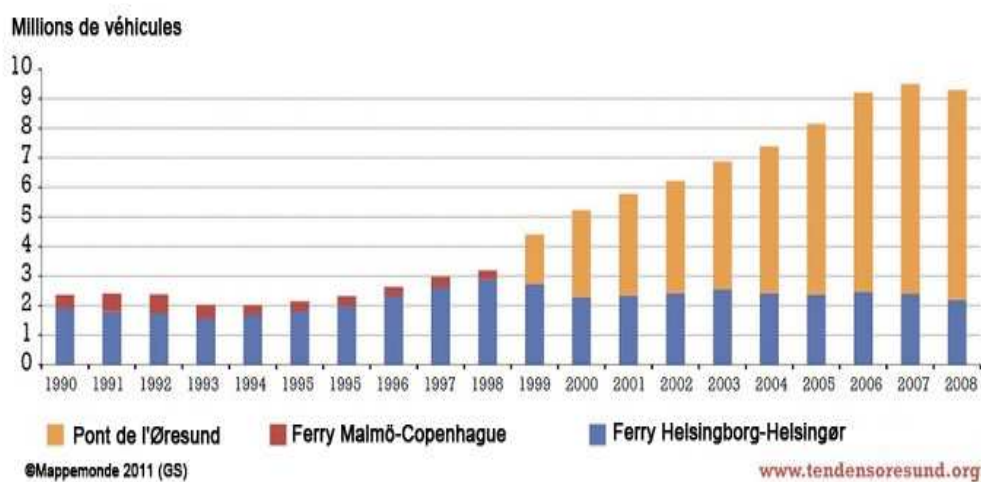
Le fika est un moment de partage et de discussion autour de boissons chaudes et de biscuits traditionnels. On pourrait l'assimiler à une pause café française à la différence qu'il se prend à toute heure et à tout âge. Ce temps de partage quotidien est inscrit dans la culture suédoise au même titre que l'usage quotidien du vélo. La topographie des villes facilite notamment la pratique du deux roues qui s'inscrit dans les réflexes écologiques et sportifs des suédois. De véritables carrefours cyclables sont aménagés dans tout le pays.

« Valkommen i Sverige ! »⁸

2. L'Øresund, une région en expansion continue.

Le détroit de l'Øresund est situé entre la province de Scanie, en Suède et l'île de Seeland du Danemark. Il sépare principalement la capitale danoise, Copenhague de la ville suédoise de Malmö. Depuis le 1 janvier 2001, le pont Øresundsbron, d'une distance de 8km, relie ces deux villes par voie routière et ferrée. Il accueille plus de 70 000 voyageurs⁹ par jours en train ou en voiture. Depuis l'ouverture du pont, le nombre de voyageurs a littéralement explosé comme l'atteste le graphique suivant.

Nombre de véhicules traversant chaque année le détroit d'Øresund



Source : [tendensoresund.org](http://www.tendensoresund.org)

On parle aujourd'hui de l'Øresund comme d'une région transfrontalière. Elle comprend la province de Scanie, la région de Copenhague ainsi que la Zélande du Nord. La région accueille une population

⁸ « Bienvenue en Suède »

⁹ Le francofil, 12/05/2012, <http://www.lefrancofil.com/suede/actus-suedoises/le-pont-tunnel-de-l%E2%80%99oresund-fete-ses-10-ans/>

de 3 762 000 habitants¹⁰. Le pont ayant permis une plus grande facilité de mobilité, plusieurs danois ont émigré vers la Suède afin de bénéficier d'un coût d'habitation moins cher et plusieurs suédois travaillent à Copenhague où les salaires sont plus élevés étant donné le besoin de main d'œuvre du Danemark. La photo suivante atteste de l'envergure de l'Øresundsbron.



Source : structurae.de

La région de l'Øresund est actuellement une des régions d'Europe des plus dynamiques ainsi qu'un pôle économique important au niveau mondial. Elle représente 48% du PIB danois et 11% du PIB suédois. On constate une forte croissance de la productivité dans la région Scanie suite à un changement du secteur d'activité depuis les années 1990 passant d'une économie industrielle à une économie de services¹¹.

La Scanie est un des 21 Comtés de la Suède. Elle se situe au sud du pays et regroupe 33 communes sur un territoire d'environ 11 000km². Par le passé, la Scanie était sous l'autorité danoise jusqu'à la signature du traité de Roskilde le 26 février 1658 entre le roi de Danemark-Norvège, Frédéric III, et le roi de Suède, Charles X Gustave. Le roi Frédéric III céda les provinces du sud à son homologue suédois dont la Scanie. Aujourd'hui encore, certaines personnes habitant la Scanie se sentent plus danois que suédois. Au 31 décembre 2011, la Scanie comptait 1 252 933¹² habitants.

¹⁰ Skane, 14/05/12, www.skane.se

¹¹ Pour plus d'information sur la croissance de la région Øresund, lire l'article « *Economic growth and labour productivity in Øresund* » sur le site suivant : <http://www.tendensoresund.org/en/economic-growth/economic-growth-and-labour-productivity-in-oresund>

¹² Skane, 14/05/12, www.skane.se

Conclusion partielle

Aujourd'hui, la Suède a le statut de bon élève de l'Europe et assure son dynamisme économique malgré les périodes de crises. Avec un territoire atypique et une population répartie principalement dans le comté de Scanie, la Suède présente aujourd'hui des industries reconnues au niveau mondial. Cette réussite est due à l'ouverture de ses frontières qui s'est amplifiée ces dernières années. Avec la crise économique que connaît actuellement la France, certains français s'expatrient pour chercher du travail. La Suède présente des points attractifs pour une possible expatriation française étant donné ses bonnes relations diplomatiques et facilité d'accès. L'une des premières préoccupations des familles avec enfants lors d'une expatriation est le problème de scolarisation. Les familles s'expatrieront plus facilement avec l'assurance d'un enseignement scolaire allant dans la continuité de celui dispensé en France.

II. Présentation de l'enseignement français à l'étranger

1. Historique

La création d'un réseau d'établissements français à l'étranger remonte à environ un siècle. Certains établissements existaient déjà par le passé mais il ne s'agissait pas encore d'un réseau à proprement parler. La première structure scolaire française construite à l'étranger fut le Collège français de Berlin ou Französisches Gymnasium en 1689. Cette construction intervient suite à la Révocation de l'Edit de Nantes par le roi Louis XIV et l'interdiction de la pratique de la religion protestante. Ceci entraîna une forte vague d'immigration des Huguenots¹³, particulièrement en Allemagne. On enregistre alors environ 15 000 français à Berlin¹⁴ :

"Les huguenots avaient toujours pour principe de créer une école là où se trouvait un temple. D'une manière générale, ils étaient très soucieux de l'éducation des enfants. La qualité de l'enseignement dispensé à l'époque fit que bien des familles allemandes envoyèrent leurs enfants au collège français ne serait-ce que pour y apprendre la langue puisque l'enseignement y était exclusivement dispensé en français".¹⁵

Depuis sa création, l'ensemble des enseignements se fait en français malgré les difficultés historiques que la France et l'Allemagne ont rencontrées notamment lors des deux Guerres Mondiales. L'école est conjointement gérée par la loi scolaire berlinoise et les directives du Ministère de l'Education Nationale français. Une des particularités de cet établissement est qu'il propose aux élèves la possibilité de passer le Baccalauréat général (L, ES et S)¹⁶ ainsi que l'Abitur, l'examen marquant la fin du cycle secondaire allemand. Les classes vont du CM2 à la terminale et rassemblent dans aujourd'hui plus de 800 élèves.

La première ambition des établissements français à l'étranger était de permettre la scolarisation des enfants d'expatriés et ainsi d'assurer la continuité d'un enseignement français et *à la française*¹⁷. Le projet répondait

¹³ Le terme huguenot est l'ancienne appellation donnée par leurs ennemis aux protestants français pendant les guerres de religion

¹⁴ Wikipédia, 13/05/2012,

http://fr.wikipedia.org/wiki/Coll%C3%A8ge_fran%C3%A7ais_de_Berlin

¹⁵ Extrait du site internet <http://metz-berlin.pagesperso-orange.fr/reservation.html>, deuxième partie « La fondation en 1689 du collège français de Berlin, l'ancêtre du Französisches Gymnasium ».

¹⁶ L : Littéraire, ES : Economique et Social, S : Scientifique

¹⁷ Cette nuance sera développée dans les parties I-3 et I-4

à un besoin particulier alors qu'une forte communauté française était implantée à l'étranger. Les premières structures, au début relativement petites, ont ensuite pris de l'envergure avec l'augmentation de l'expatriation des français. En effet, depuis les années 1970, le nombre officiel de français établis hors de France est en constante augmentation¹⁸. Les nouveaux moyens de transports et de communication permis par la mondialisation ainsi que l'émergence de nouveaux impératifs professionnels et la soif d'expériences nouvelles¹⁹ ont poussés de plus en plus de français à partir à l'étranger, de telle sorte qu'ils sont aujourd'hui plus de 1,6 millions. On remarque une croissance annuelle de l'ordre de 3% du taux d'expatriés²⁰ sur les 20 dernières années. Cependant, il existe une grande disparité en matière de destinations. Concernant l'Europe, la Suisse, le Royaume-Uni et la Belgique sont les trois destinations qui attirent le plus de français en volume, alors que ce sont les pays scandinaves, notamment la Finlande et la Suède, ainsi que Malte, l'Islande et le Luxembourg, qui voient leur taux d'expatriés français augmenter de plus de 10%²¹. Néanmoins, il est à noter que ces chiffres sont loin de représenter l'ensemble des français établis hors de France, puisque nombre d'entre eux ne sont pas déclarés aux services d'immigration locaux et ambassades.

Aujourd'hui, le réseau d'établissements français à l'étranger comporte 485 établissements implantés dans 130 pays. Il accueille 300 000 élèves dont 110 000 français et chaque année 12 000 nouveaux bacheliers. La carte suivante, même si elle est quelque peu ancienne, 2010, permet malgré tout une bonne vision de la répartition des établissements français hors de France.

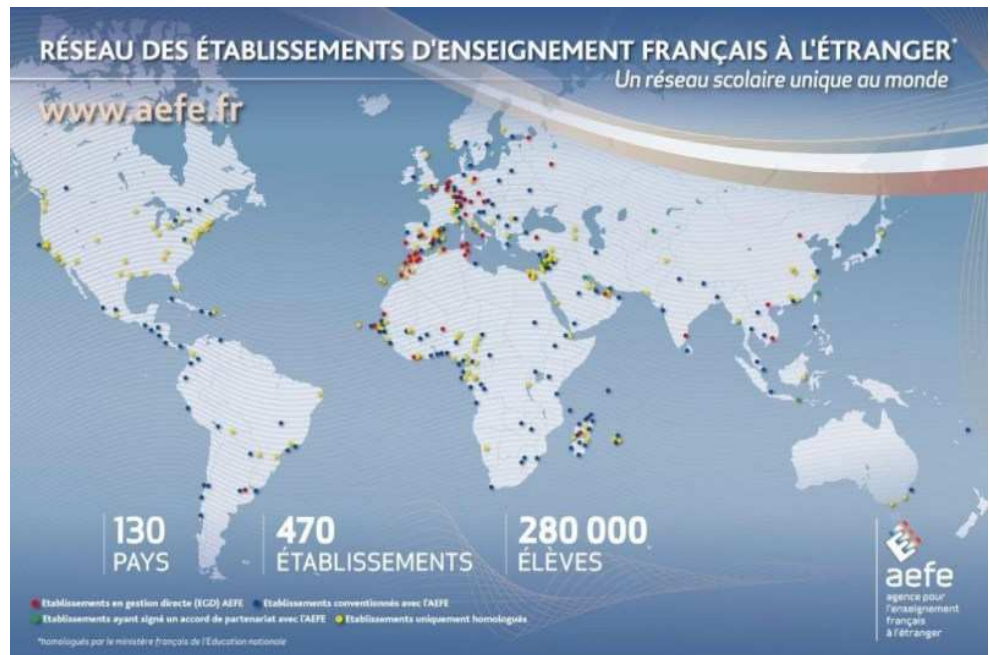
¹⁸ Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 13/05/2012, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-a-l-etranger/les-francais-a-l-etranger-5294/les-francais-etablis-hors-de/>

¹⁹ Pour aller plus loin, lire Par Béatrice VERQUIN, Docteur en géographie, membre de *migrinter- Directrice du département "enseignement supérieur"* « Les Français à l'étranger. D'un "modèle colonial" à la circulation des élites », *Revue Hommes et migrations*. Article issu du N°1233, septembre-octobre 2001 : Nouvelles mobilités.

²⁰ Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 13/05/2012, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-a-l-etranger/les-francais-a-l-etranger-5294/les-francais-etablis-hors-de/>

²¹ Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 13/05/2012, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-a-l-etranger/les-francais-a-l-etranger-5294/les-francais-etablis-hors-de/>

Planisphère du réseau des établissements d'enseignement Français à l'étranger



Source : AEF

Ce réseau n'est pas exclusivement réservé aux enfants de nationalité française comme le précise M. André Ferrand²² dans son rapport au Premier Ministre.

« Nos établissements n'accueillent, en moyenne, « que » 40% d'élèves français. Les 60% restants, ressortissants des pays qui abritent nos établissements ou de pays tiers, viennent donc dans notre système, attirés par la qualité de l'enseignement qui y est dispensé et/ou (...) la possibilité de bénéficier des services d'un réseau mondial et/ou le désir de rester proches de la culture française. Pour faire court, notre réseau est attractif »²³.

Au fil des années la France a su constituer un outil dense et étendu qu'est son réseau d'établissements français à l'étranger. Il est à l'heure actuelle le plus vaste réseau public d'enseignement au monde loin devant celui de l'Allemagne avec 119 établissements.

Il est important de remarquer un abus de langage envers les établissements français de l'étranger. Certains établissements se nomment « Lycée Français » mais accueillent d'autres cycles que celui de lycéen. C'est

²² Sénateur représentant les Français établis hors de France.

²³ FERRAND, André. – *Financements de l'enseignement français à l'étranger à l'étranger* : Réagir et s'unir pour un nouvel élan. 169p.
Extrait p.56 - Rapport du Sénat – Juillet 2004.

l'exemple du Lycée Français Vincent Van Gogh de La Haye qui accueille des enfants allant de la petite section de maternelle à la classe de Terminale.

2. L'enjeu politique d'un enseignement français à l'étranger

Le réseau d'établissements scolaires à l'étranger est un atout essentiel pour la France mais aussi pour l'Europe. Il représente un enjeu international et diplomatique avec des missions diverses qui seront exposées par la suite²⁴. Cet outil constitue un important vecteur de la langue et de la culture francophone, participant ainsi au rayonnement mondial de la France.

Afin de répondre à cette ambition politique, la France accorde un grand soutien à son réseau par le biais de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE²⁵), établissement public placé directement auprès du ministère des affaires étrangères. Le budget de l'AEFE est l'un des rares budgets du ministère qui augmente chaque année. Il se compose principalement de subventions du ministère des affaires étrangères ainsi que de recettes propres aux établissements du réseau. L'Etat, quant à lui, subventionnait l'AEFE à hauteur de 526 millions d'euros en 2010 sur un budget total de 930 millions d'euros.

Tableau : Évolution des dotations de l'Etat à l'AEFE (en millions d'euros)

	2006	Evolution en % 2007/2006	2007	Evolution en % 2008/2007	2008	Evolution en % 2009/2008	2009	Evolution en % 2010/2009	PLF 2010
Subvention de fonctionnement	323	2,96%	332	5,86%	351	42,57%	501	5,01%	526

Source : AEFE

Les subventions ont largement augmenté depuis 2008 suite à la délégation de nouvelles fonctions par le ministère, comme la prise en charge des cotisations patronales de pensions des personnels détachés ainsi que la responsabilité immobilière. Pour autant, ces subventions suite aux délégations sont d'ores et déjà insuffisantes au regard de l'augmentation des cotisations comme illustré dans le tableau suivant :

²⁴ Cf partie II-3

²⁵ Le fonctionnement de l'AEFE sera abordé en partie I-4

Tableau : illustrant l'écart entre les subventions de l'Etat et les charges patronales entre 2009 et 2011

	2009	2010	2011
Coût de la pension civile estimé en vue du PLF 2009 au printemps 2008	126,5	143	153,02
Montant de la compensation basé au PLF 2009 dans la subvention du programme 185	120	120	120
Ecart de valeur	6,5	23	33,02
Ecart en %	5,14%	18,18%	26,10%

Source : AEFE

Outre l'avantage du réseau pour France, il est aussi un élément d'attractivité pour les pays hôtes. Ceci a été souligné par M. le sénateur, André Ferrand, dans son rapport de juillet 2004²⁶ : « la présence d'un établissement français est un indéniable « plus » pour les collectivités étrangères ». Pour les expatriés, le paramètre de la scolarisation est un critère important dans le choix d'une possible expatriation. Certains pays, régions ou villes – tout dépend du mode de fonctionnement du pays hôte – ont pris conscience de cet avantage d'accueillir un établissement français. A titre d'exemple, la Roumanie a mis à disposition de l'association gestionnaire un terrain entièrement viabilisé²⁷. De plus, « les collectivités étrangères estiment que nos établissements remplissent une partie du rôle qu'elles devraient, en leur absence, assumer elles-mêmes »²⁸. Ce phénomène est remarquable dans différents pays européens : en Autriche, en Hongrie où le gouvernement accorde une subvention complémentaire de 150 000€/an, en Suède avec une aide au financement du fonctionnement du Lycée Français Saint Louis de Stockholm à hauteur de 80% du budget total en contrepartie de l'enseignement du suédois 6h par semaine au primaire. Par ailleurs, dans le cas de la Suède, l'Etat impose un quota par cycle d'études au Lycée Français de Stockholm. Le meilleur exemple, en termes de coopération sur ce système d'accompagnement du pays d'accueil, est l'Allemagne. Le système scolaire français, représenté par 15 établissements, bénéficie d'un statut particulier et

²⁶ FERRAND, André. – *Financements de l'enseignement français à l'étranger à l'étranger* : Réagir et s'unir pour un nouvel élan. 169p.
Rapport du Sénat – Juillet 2004.

²⁷ FERRAND, André. – *Financements de l'enseignement français à l'étranger à l'étranger* : Réagir et s'unir pour un nouvel élan. 169p.
Rapport du Sénat – Juillet 2004.

²⁸ FERRAND, André. – *Financements de l'enseignement français à l'étranger à l'étranger* : Réagir et s'unir pour un nouvel élan. 169p.
Rapport du Sénat – Juillet 2004.

avantageux dit « Ersatzschule ». Chaque Land attribue des subventions aux écoles remplissant un certains nombres de critères (nombres d'heures d'allemand, recrutement des enseignants, préparation à l'Abibac²⁹, ...).

Actuellement, la volonté politique de la France tend vers la rénovation de son réseau culturel. Elle a récemment établi un plan de développement de l'enseignement français à l'étranger le 14 juin 2011. Ce plan est l'aboutissement d'un travail de 3 ans effectué par le ministère des affaires étrangères et européennes auprès des établissements concernés. Il s'oriente en trois grands objectifs rapportés sur le site internet du Ministère des affaires étrangères et européennes :

- 1. Conforter les missions et les moyens du réseau scolaire homologué, en consacrant des moyens significatifs (420 millions d'euros par an pour 2011-2013) à ce réseau de 470 établissements qui accueille près de 300.000 élèves (dont 55% étrangers) dans 130 pays et qui est cofinancé par les familles. En outre, un effort particulier est fait par l'Etat pour l'aide à la scolarité des enfants français grâce aux bourses scolaires et à la prise en charge de la scolarité au lycée décidée par le Président de la République. Le rôle de la Mission laïque française, acteur associatif historique, est conforté par la conclusion d'une convention avec l'Etat et d'un protocole avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;*
- 2. Mieux piloter la politique scolaire à l'étranger, avec une « cartographie de l'enseignement français à l'étranger », qui doit permettre d'élaborer une véritable stratégie de l'offre scolaire, et associer l'ensemble des partenaires français et étrangers de l'enseignement français dans le monde ;*
- 3. Créer un nouvel instrument pour développer la présence éducative française dans le monde, avec la création d'un label « FrancEducation », qui sera délivré à partir de l'année scolaire 2011-2012 à une centaine d'établissements d'excellence étrangers. Ce label concernera les établissements qui, tout en maintenant l'éducation de leurs élèves dans les programmes du pays, souhaitent lui donner une dimension internationale en l'adossant au modèle éducatif français. Enfin, la France proposera aux bacheliers à l'étranger d'intégrer, dans les pays d'accueil et en France, les filières universitaires d'excellence créées par et avec les universités françaises.*

Source : Site internet du ministère des affaires étrangères et européennes³⁰

²⁹ Examen final délivrant le baccalauréat français ainsi que l'Abitur allemand. Pour plus d'information, <http://www.education.gouv.fr/cid20998/l-abibac.html>

La France n'établit pas une politique directrice pour l'ouverture ou non d'établissements scolaire français à l'étranger en fonction des zones géographiques et des indices de développement des pays. On pourrait penser que l'Etat veuille ouvrir des écoles dans les pays émergents afin d'y avoir une attache et de faciliter les délocalisations d'entreprises françaises en anticipant les questions d'éducation pour les enfants des salariés mutés. Seulement, l'ouverture de telles structures répond avant tout à un besoin des expatriés. Des études de ces besoins à long terme de la communauté francophone sont entreprises par les ambassades et consulats afin de déterminer les tendances démographiques actuelles et futures. Dans les faits, on remarque que l'Etat français continue à construire et ouvrir de nouveaux établissements dans le monde répondant à une demande croissante d'expatriés d'année en année. Sur ces dernières années, peu de nouveaux établissements ont été créés. On note cependant la construction de l'école française de Bratislava en Slovaquie ainsi que la reconstruction du lycée français Jean-Mermoz de Dakar au Sénégal. Depuis 2003, plusieurs établissements ont changé de statut³¹ passant la plus part du temps du statut d'établissement conventionné à homologué ou bien de conventionné à une gestion directe. De plus, certains établissements ont fermé par manque d'effectifs comme ça a été le cas pour l'école française de Gand, en Belgique, le 1er septembre 2007. En plus du manque d'effectifs, certains établissements ont fermé leurs portes pour des raisons de sécurité comme à Sanna au Yémen ou en Côte d'Ivoire ou certaines écoles ont même été détruites. Il ne faut cependant pas oublier qu'en moyenne, plus de 60% des élèves ne sont pas de nationalité française. Il arrive que la rénovation de lycée soit entreprise du fait d'une demande trop forte venant de la population locale.

3. Objectifs et intérêts

Les missions de ce réseau sont multiples et variées. Elle assure la continuité du service public³² permettant ainsi aux enfants d'expatriés d'accéder à un enseignement français et à *la française*. En effet, les établissements à l'étranger constituent un appendice des écoles françaises

³⁰ Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 14/05/2012, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/langue-francaise-francophonie-et/langue-francaise/enseigner-le-francais/formations-pedagogiques-et/article/le-plan-de-developpement-de->

³¹ Les différents statuts seront évoqués dans la partie II-4

³² On parle de service public ce qui ne garantie par pour autant la gratuité de l'enseignement. En effet, les élèves, même français, scolarisés dans les établissements à l'étranger sont soumis à des frais de scolarité. Seuls les élèves français s'en voient exonérés à partir de la seconde.

« de France » en termes de structure et de fonctionnement. En outre, ils sont aussi le lieu d'un enseignement selon les méthodes françaises, suivant un programme semblable aux enseignements de métropole et permettant aux élèves une continuité dans leur scolarité. Une des forces de ce réseau est la possibilité donnée aux élèves le fréquentant de passer dans un autre établissement du réseau ou d'intégrer une structure scolaire en France sans examen d'admission.

Les établissements intégrés au réseau de l'AEFE dispensent un enseignement conforme aux programmes français régis par le ministère de l'éducation nationale. Ce dernier homologue également les écoles françaises à l'étranger. Chaque année la liste officielle des établissements scolaires français à l'étranger est réactualisée. Elle est consultable dans un arrêté publié au Journal Officiel de la République et par un bulletin officiel de l'éducation nationale.

Dans certains pays, des aménagements de programme sont tout de même réalisés afin de satisfaire les attentes des familles françaises et étrangères tels que l'intégration du bilinguisme en maternelle ou des aménagements sur le programme d'histoire-géographie. Le réseau propose généralement un enseignement général avec les séries S (scientifique), ES (Economique et Social) et L (Littéraire) et très rarement un enseignement technique ou professionnel.

Le réseau d'établissements français à l'étranger est attractif et reconnu pour son excellence. C'est également une des raisons pour lesquelles de plus en plus d'enfants de cadres locaux y sont inscrits. Le taux de réussite au Baccalauréat est supérieur à celui des lycées de France avec une réussite de 95% sur l'ensemble du réseau (soit environ 10% de plus qu'en France) atteignant même les 100% dans certains établissements. Par la suite, une bonne partie des bacheliers intègre les meilleures universités internationales, les grandes écoles ainsi que les classes préparatoires. La qualité de cet enseignement est contrôlée par des visites d'inspection de l'éducation nationale.

En accueillant de plus en plus d'enfants du pays hôte et des pays tiers, le réseau a une mission de diffusion de la langue et de culture française. Le rayonnement de la francophonie permet de cultiver des affinités entre ces élèves et la France, des affinités qui pourraient amener à posteriori ces élèves afin qu'ils deviennent des étudiants au sein de l'enseignement supérieur français. De plus, s'il permet une présence culturelle à travers le monde, il permet également de soutenir une présence économique non négligeable dans le contexte de mondialisation actuel. Les entreprises décentralisées

aident d'ailleurs souvent à la création d'un établissement, son implantation attirant ainsi l'attention de l'Etat sur une éventuelle nouvelle zone géographique à couvrir. Il arrive également que l'entreprise contribue à une ouverture par un soutien financier (droit d'écologie, aide à la construction).

Le réseau français est cependant soumis à une concurrence de la part de réseaux d'autres nations, particulièrement par le réseau d'écoles anglo-saxonnes et européennes. Leurs réseaux sont beaucoup moins représentés dans le monde avec 23 établissements pour l'Espagne, 84 pour le Royaume-Uni, 119 pour l'Allemagne et 200 écoles pour les Etats-Unis. Les droits d'inscription, deux à trois fois plus élevés que ceux du réseau français, permettent un enseignement de qualité dans un mobilier moderne.

4. Fonctionnement

La gestion de ce « trésor », caractérisé ainsi lors de la mission sur « le rayonnement de la France par l'enseignement et la culture » en 2010, est assurée par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, AEFE. C'est un établissement public créé en 1990, rattaché au ministère des affaires étrangères et européennes. « L'objectif de l'AEFE est de servir et promouvoir un réseau scolaire unique au monde », peut-on lire sur son site internet³³. On lui attribue trois fonctions : (1) le pilotage avec la gestion du personnel enseignant ; (2) le soutien avec l'attribution de bourses ; (3) le conseil en assurant la formation continue du personnel ainsi qu'une aide pour l'orientation professionnelle.

L'AEFE contrôlait en 2011, 243 établissements se répartissant en deux catégories : les établissements en gestion directe dits EGD et les établissements dits conventionnés. On compte :

- I. 77 établissements en gestion directe – ce sont des services déconcentrés de l'AEFE. L'Agence leur verse des subventions et rémunère le personnel.
- II. 166 établissements conventionnés – ils sont gérés par des associations de droit privé ou par des associations de parents d'élèves. Ils ont passé un accord, appelé convention, avec l'AEFE qui leur permet d'appartenir au réseau, d'obtenir des subventions de l'Agence et de voir son personnel titulaire affecté et rémunéré par l'éducation nationale.

³³ AEFE, 13/05/2012, www.aefe.fr

Une des grandes différences entre ces deux catégories de structure intervient lors de la gestion du patrimoine immobilier. Pour un EGD, c'est le budget de l'Etat qui intervient alors qu'un établissement conventionné a recours à son comité de gestion. Cependant, l'AEFE participe de temps en temps au financement de rénovation ou construction des écoles conventionnées.

Il existe un troisième type d'établissement français hors de France, les établissements homologués. Ils ont signé un partenariat et non une convention avec l'AEFE. Ces établissements sont reconnus par une homologation du ministère de l'éducation nationale et ne perçoivent pas d'aide directe. Ils peuvent bénéficier d'aides, lorsqu'ils les sollicitent, par les inspecteurs de l'éducation nationale pour des conseils pédagogiques ainsi que pour la formation de leurs personnels.

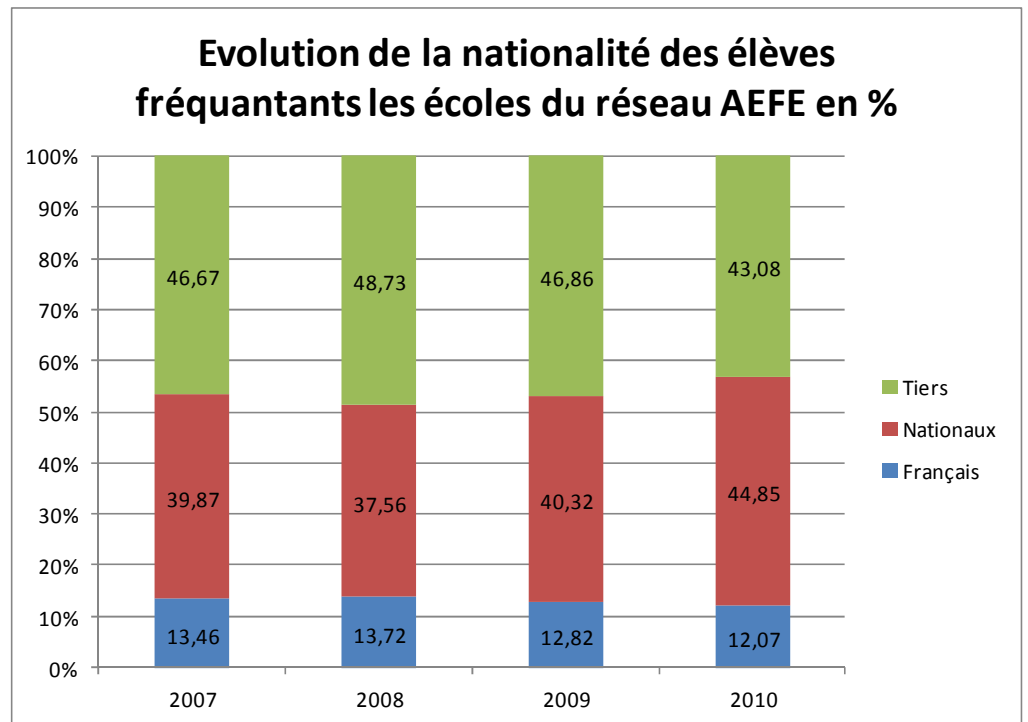
Chacune des écoles du réseau AEFE impose des frais de scolarité. Ils peuvent être très différents entre les écoles du réseau et même entre les écoles établies dans un même pays. Ces frais de scolarité sont souvent relativement élevés, avec une moyenne de 3 521,58€ en Europe pour l'année scolaire 2008/2009³⁴. Des aides peuvent exister afin de réduire le coût annuel d'un enfant comme le système de bourse pour les enfants français. De plus, une étude a été faite concernant la répartition des frais de scolarité en fonction de la nationalité des enfants. Cette proposition est déjà appliquée dans certains établissements.

Tarif I (le moins onéreux) : enfants français
Tarif II : enfants du pays d'accueil (+50%)
Tarif III : enfants étrangers tiers (application du coût réel)

Source : Rapport Sénat, Financement de l'enseignement français à l'étranger, 2004

Depuis 2007, les frais de scolarité des enfants français sont totalement pris en charge par l'Etat français à partir de la classe de seconde. Cette mesure a été introduite par M. Nicolas Sarkozy, président de la République de 2007 à 2012. Elle a fait énormément débat lors de son entrée en vigueur car elle préfigurait une éventuelle baisse de la fréquentation des établissements par les enfants tiers. Le résultat montre le contraire, comme l'illustre le graphique suivant.

³⁴ CERISIER-ben GUIGA, Monique. - Avis sur le projet de loi de finances pour 2010. – 97p. Avis sénatorial N°102, 2009.



Source : Rapport au président de la république, *Prise en Charge des Frais de Scolarité des Français de l'étranger*, novembre 2010

Cependant, aux vues des dernières élections présidentielles et de l'élection de Monsieur François Hollande au poste de président de la République, il sera intéressant de suivre l'évolution de cette réforme. Effectivement, lors de sa campagne, le candidat socialiste a exprimé le souhait de réviser cette réforme³⁵.

L'Agence recrute, affecte et rémunère les enseignants titulaires de l'éducation nationale. Ces professeurs peuvent intégrer les établissements qui sont en gestion directe ou conventionnés par l'AEFE. Ils ont le statut d'expatriés et sont de fait rémunérés par l'AEFE pour une période de trois ans renouvelable une fois. Son coût est d'environ 100 000 euros annuels. Un autre statut existe pour les enseignants titulaires de l'éducation nationale, celui de résident. Ils doivent résider au moins depuis trois mois dans le pays où ils sont recrutés et signer un contrat de trois ans avec l'AEFE renouvelable. Cependant, ils sont recrutés par l'école d'affectation. L'établissement d'accueil prend alors en charge une partie de sa rémunération. Le coût d'un enseignant résident est approximativement de 40 000 euros annuels. Par ailleurs, les établissements ont aussi recourt à un recrutement des enseignements locaux. Ce sont cette fois les établissements scolaires qui les

³⁵ Cf annexe 1 : François Hollande veut revenir sur la gratuité dans les lycées français de l'étranger

recrutent et les rémunèrent conformément au droit local. Aujourd'hui, le réseau accueille 6 400 personnels titulaires de l'éducation nationale et 15 000 personnels recrutés localement. Le personnel administratif quant à lui peut aussi bien être recruté localement qu'il peut être expatrié.

Conclusion partielle

La France possède un outil formidable qu'est son réseau d'établissements scolaires à l'étranger. L'Etat a bien conscience de ce fort potentiel de diffusion de la culture française dans le monde et le soutient. L'AEFE est le seul budget, du rayonnement culturel et scientifique de la France à l'étranger, qui augmente chaque année. Ceci est aussi dû à une demande d'inscriptions de plus en plus forte. Aujourd'hui, la France se heurte à des problèmes fonctionnels, tels que la rénovation de son parc immobilier. De nombreuses études sont menées afin de trouver des solutions, notamment en matière de financement, afin de mener ces projets à terme, tout en continuant d'ouvrir de nouveaux établissements. Ces tendances sont observables dans les rapports de M. le sénateur, André Ferrand, en 2004 ainsi que celui de la commission des affaires étrangères, en 2010³⁶. Chaque nouveau projet se heurte à des contraintes budgétaires venant limiter les ambitions françaises et nécessitant de rationaliser chacune des étapes.

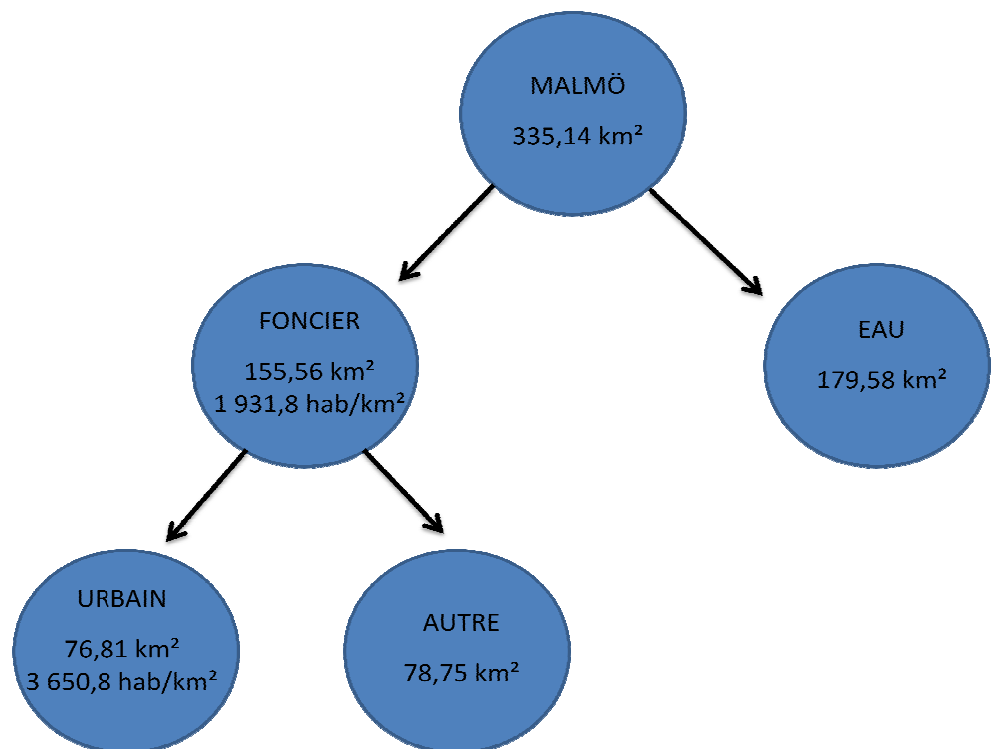
³⁶ ROCHEBLOINE, François. *Le rayonnement de la France par l'enseignement et la culture*, 221p.
Rapport d'information. – Assemblée Nationale : Mai 2010

III. Les besoins futurs d'un territoire, le « Grand Malmö »

1. Les caractéristiques d'un territoire en expansion

La ville de Malmö, qui s'étend sur 335,14 km², est située dans le comté de Scanie, dont elle est la capitale. Elle est la troisième ville du pays en termes de population avec 302 835 habitants au 1^{er} janvier 2012³⁷. Sa densité de population s'élève à 1 946,2 hab/km². Le schéma suivant permet une meilleure compréhension du territoire et de sa répartition.

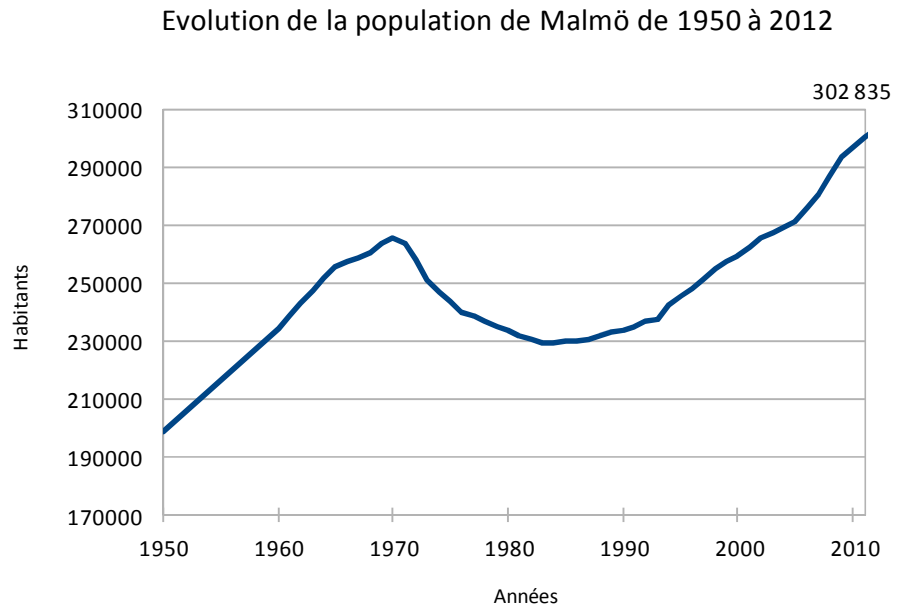
Schéma : Diversité du territoire et densité de population de Malmö



Réalisation : Alexis Rey
Source : Malmö stad

En matière de démographie, 30% de la population est immigrée ; les groupes les plus représentés sont ceux en provenance d'Irak, du Danemark et de la Pologne. Le graphique suivant illustre l'évolution de la population de Malmö sur les 60 dernières années.

³⁷ SCB : Statistiska centralbyrån (centre des statistiques suédois)



On remarque une forte baisse de la population dans les années 1970. Ceci est dû à la récession que la Suède a connue, touchant notamment son secteur industriel. Les chantiers navals et les industries ont été durement touchés, ce qui a entraîné une augmentation du taux de chômage et une émigration de la population.

Malgré sa situation nordique, Malmö a un climat océanique. Les hivers sont froids avec une température moyenne de 0°C et les étés sont relativement chauds avec une moyenne de 17°C. Au niveau topographique, la ville de Malmö se trouve sur un terrain relativement plat, et possède de nombreux espaces verts et parcs qui font sa renommée.

Dans le passé, Malmö était un gros pôle industriel et d'échanges avec son port de dimension internationale. Depuis plusieurs années, la ville tente de se redynamiser autour d'une économie tertiaire et d'urbanisation placée sous le signe du développement durable et des énergies renouvelables. 76,81 km² est urbanisé, soit près de 50% de son territoire et 93,4% de la population y vit. La ville s'organise autour de 10 districts dont chacun est dirigé par un conseil municipal. Les districts se chargent entre autre des écoles (Grundskola et Förskola), des bibliothèques de quartier et des activités de loisirs locales.

Depuis les années 2000, le quartier de Västra Hamnen, site du port industriel au nord-ouest de Malmö, est en complète transformation. Il accueille le projet d'éco-quartier, « Bo 01 » qui aménage une ancienne zone industrielle. Une exposition internationale sur l'habitat s'y est tenue en 2001

et avait permis de discuter des modes de vie actuels et futurs de l'Homme. Le projet s'étend sur une zone de 9 ha et accueille 600 logements. Les objectifs d'un tel projet sont : une autosuffisance totale en termes d'énergies, des constructions écologiques ainsi qu'une intégration et conservation de la biodiversité. Le cahier des charges pour entreprendre une construction dans cette zone est très lourd afin de respecter toutes les règles environnementales. Les ingénieurs et urbanistes ont été novateurs dans la gestion automatisée des déchets, dans l'accessibilité piétonne et autobus ainsi que sur la consommation / gestion des énergies. Les résultats sont aujourd'hui visibles par une véritable reconnaissance internationale ainsi que de réels résultats en gain d'énergies par exemple³⁸.

Le Bo 01 met en avant les directives environnementales de la ville de Malmö et a été un projet pilote pour de nombreux autres quartiers comme à Amsterdam avec le GWL-terrein ou le Viiki à Helsinki. De plus, la troisième ville suédoise est en pleine expansion et travaille actuellement sur un projet similaire sur le district d'Hyllie, avec des règles encore plus drastiques. Un autre symbole de la croissance de Malmö réside dans la construction en 2005 de la « Turning Torso » dans le quartier Västra Hamnen. Cette tour mesurant 190 mètres de hauteur est la plus grande de Scandinavie et la deuxième d'Europe. Elle est constituée de neuf cubes de six étages chacun ; les deux premiers étant consacrés à des bureaux, le reste du gratte ciel abritant des logements. Ce bâtiment a été conçu par l'architecte Santiago Calatrava et est aujourd'hui le nouveau monument identitaire de la ville.

³⁸ Vidéo présentant le quartier BO 01 à Malmö, Dailymotion, « *BO 01 un éco quartier de Malmö – ACIDD* », http://www.dailymotion.com/video/xbllhd_bo01-un-eco-quartier-de-malmo-acidd_news?fb=185

Photographie du quartier Västra Hamnen



Réalisation : Alexis Rey

Lund est une ville située à une vingtaine de kilomètres de Malmö et fait partie du « Grand Malmö ». Elle est la onzième ville du pays en termes de population avec 108 947 habitants au 30 Juin 2010³⁹. Sa population ne cesse de croître : elle a plus que doublé durant les cinquante dernières années. Lund était une ville commerçante majeure dans la province de Scanie au XII^{ème} siècle. Elle déclina durant le moyen âge avec le développement de sa voisine Malmö. Aujourd'hui, Lund est reconnue pour son université, fondée en 1666 et ses centres de recherche ce qui lui donne le statut de véritable ville étudiante. On la surnomme « Idéernas stad » en suédois, littéralement « la ville des idées ». Afin de profiter de ses qualités de recherche, de nombreux grands groupes se sont implantés à Lund, comme Sony Ericsson ou Tetra Pak.

³⁹ SCB, 14/05/2012, http://www.scb.se/Pages/TableAndChart_244147.aspx

Outre son université, la ville de Lund se tourne vers le tourisme grâce à son patrimoine comme en témoigne la photo suivante, la cathédrale de Lund construite durant le XII^{ème} siècle.

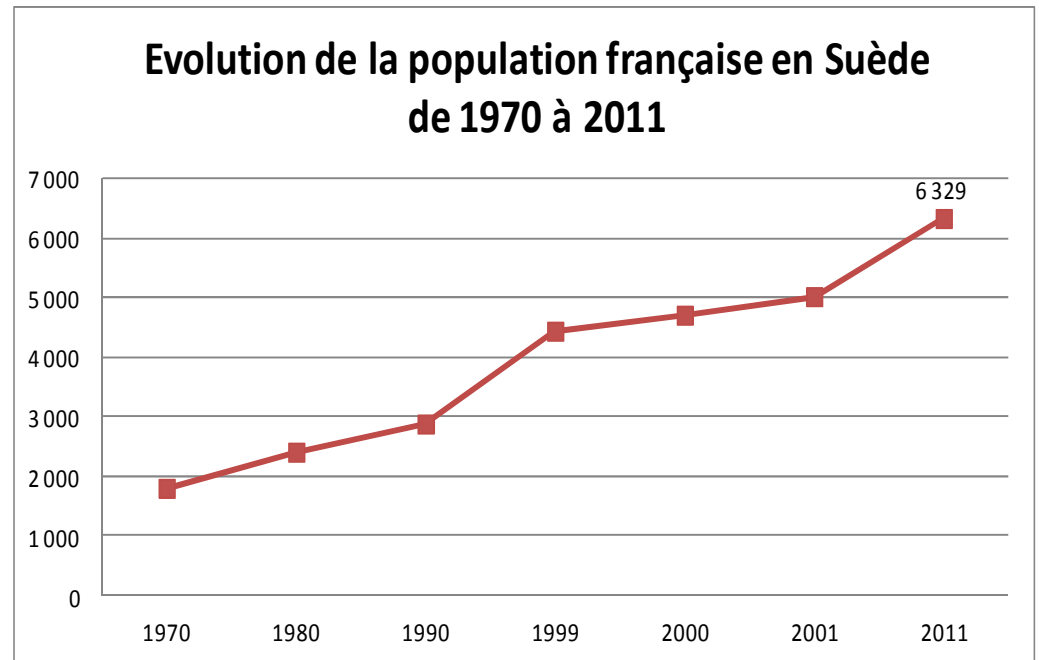


Réalisation : Alexis Rey

2. La communauté française en Suède

Au dernier recensement, le 31 janvier 2011, la Suède enregistrait 6 329 Français⁴⁰ sur son territoire. Cependant, la communauté française y est évaluée aux alentours de 7 800 personnes. La population française est grandissante depuis les années 1970 ; elle a plus que triplé, comme l'illustre le graphique suivant.

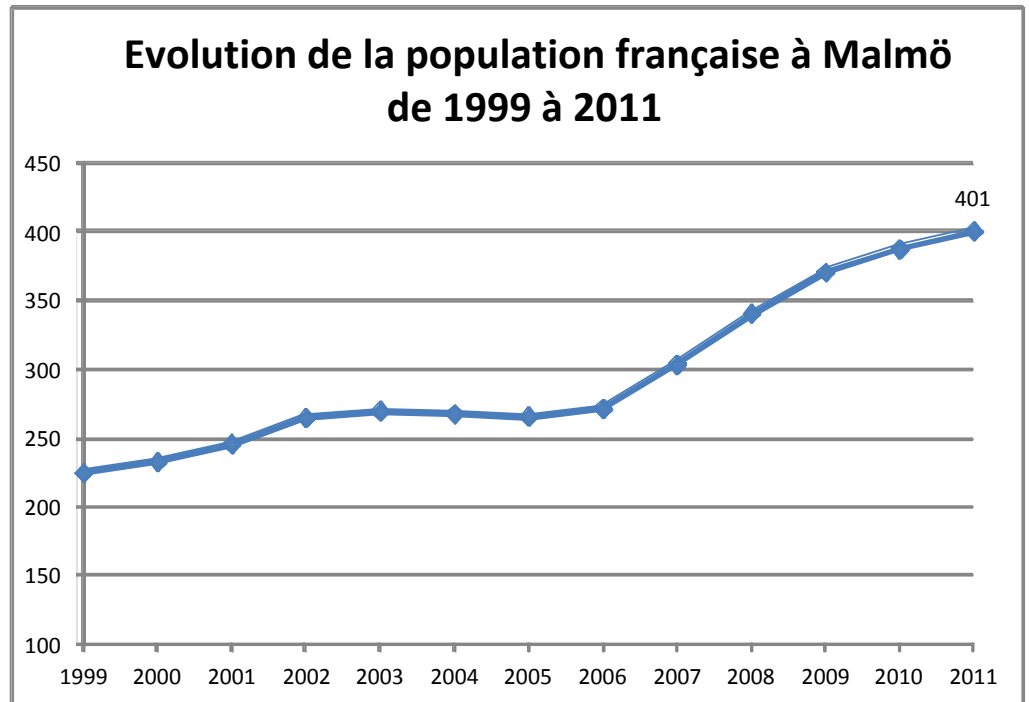
⁴⁰ MFE, 30/04/2012, <http://www.mfe.org/index.php/Portails-Pays/Suede>



Réalisation : Alexis Rey
Source : MPI⁴¹

La majeure partie de ces Français habite dans la région de Stockholm. Pour ce qui est de la Scanie, il m'a été très difficile d'avoir des statistiques sur la communauté française. Malgré de multiples demandes seulement peu d'informations m'ont été transmises. Elles sont essentiellement relatives à la ville de Malmö. Le graphique suivant illustre l'évolution de la population française résidant à Malmö de ces dernières années.

⁴¹ MPI : Migration Policy Institute

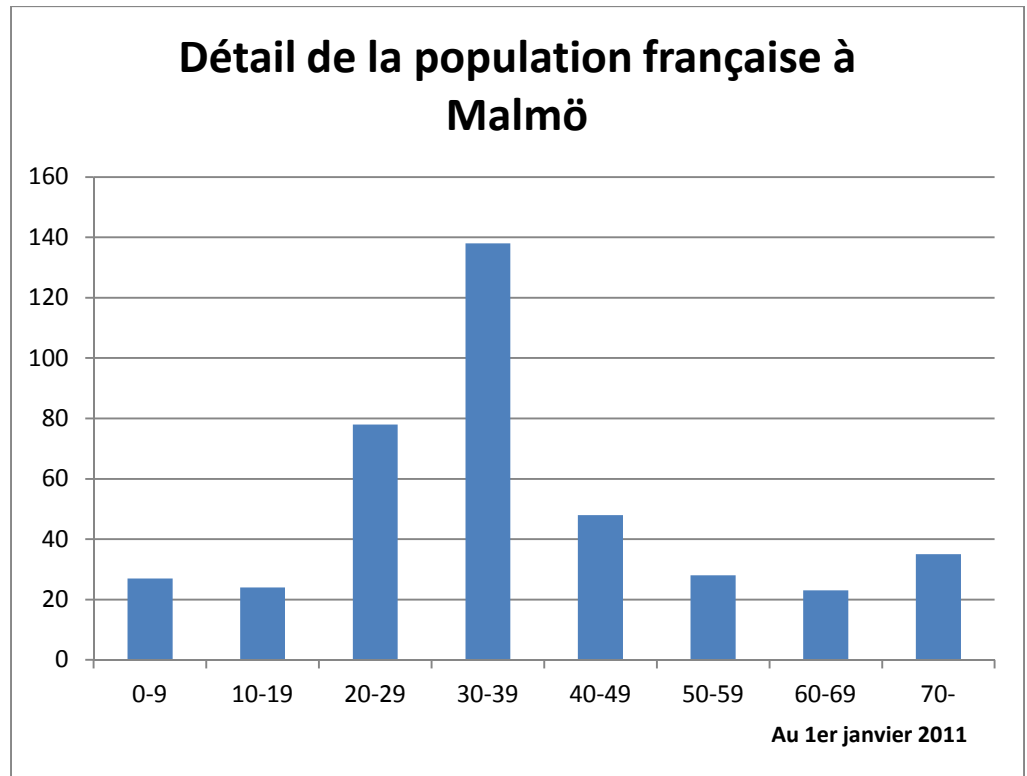


Réalisation : Alexis Rey

Source : SCB

On constate une augmentation du nombre de français à Malmö, notamment depuis l'année 2006. Les raisons de cette augmentation ne sont que des hypothèses ; cependant, on pourrait expliquer cette évolution par : premièrement, la croissance de la Suède qui était de 4,7% la même année⁴², ensuite, la création et le développement de partenariats d'entreprises française en Suède comme ST-Ericsson ou ESS. Comme on peut le lire sur le graphique, la communauté française de Malmö compte au 1^{er} janvier 2011, 401 personnes dont 235 hommes et 166 femmes. Les classes des personnes ayant entre 20 et 29 et entre 30 et 39 ans sont de loin les plus représentées.

⁴² Index Mundi, 14/05/2012, <http://www.indexmundi.com/g/g.aspx?c=sw&v=66&l=fr>



Réalisation : Alexis Rey
Source : SCB

Ces données ne concernent uniquement la ville de Malmö. Or, la création d'un établissement français, bien que son implantation se fasse à Malmö, aurait un rayonnement géographiquement bien plus important. Si les villes environnantes sont, certes, bien moins peuplées, il faut néanmoins prendre en compte une population française résidant à l'extérieur de Malmö, à Lund par exemple. Il aurait été intéressant d'exploiter des statistiques sur l'ensemble de la Scanie afin d'évaluer l'impact de Lund et d'Helsingborg, notamment. Outre la population française, une communauté francophone est également implantée à Malmö composée, entre autres, de réfugiés politiques venus d'Afrique⁴³.

3. Des solutions de scolarisation suffisantes pour les expatriés français ...

a. Les établissements dispensant un enseignement francophone

Actuellement, le sol suédois accueille un seul établissement dispensant un enseignement à la française. Ce dernier se situe sur l'île de Stora Essingen

⁴³ Information recueillie lors d'un entretien avec le consul de France à Malmö, Mikael Roos, le 28/02/2012.

dans la capitale du pays. Le lycée français Saint Louis⁴⁴, fondé en 1963 accueille aujourd'hui plus de 700 élèves allant de la petite section de maternelle à la Terminale. 55% d'entre eux sont de nationalité française, 35% de nationalité suédoise et 10% de nationalité tiers. Il dispose d'un statut d'établissement conventionné auprès de l'AEFE et est géré par un comité de gestion. Les frais de scolarité sont élevés, une année scolaire coutant environ 70 000 SEK (couronnes suédoise), soit près de 7 900€. Des frais de scolarité inférieurs peuvent être appliqués pour les élèves disposant d'un statut particulier : par exemple, une réduction peut s'appliquer pour un nombre d'enfants scolarisés supérieur à deux par famille ou bien en cas de détention d'un « personnummer »⁴⁵. Un des gros avantages de cet établissement est que l'Etat suédois subventionne l'école à hauteur de 83% de son budget. En contre partie, l'Etat suédois exerce une forme de contrôle sur l'établissement en imposant des quotas de nombre maximum d'élèves par niveau. Ils sont actuellement de 485 élèves pour les niveaux allant du CP à la troisième et de 85 élèves pour le lycée. Les effectifs sont en augmentation chaque année depuis cinq ans et chaque année plusieurs dossiers d'inscription sont refusés. A la rentrée 2011/2012, 50 nouveaux élèves ont été accueillis et deux nouvelles classes ont été ouvertes. Cette augmentation constante risque d'entraîner une nouvelle demande de révision des quotas auprès de l'Etat suédois. Malheureusement, le lycée Saint Louis arrive à saturation de sa capacité d'accueil et ses locaux ne sont plus extensibles. Une annexe a déjà été créée sur la même île à environ sept minutes à pied afin d'accueillir certaines classes de lycée. A noter que l'établissement ne dispose pas d'internat et qu'aucun élève ne vient de la région de Malmö.

La région de l'Øresund accueille, elle aussi, un établissement du réseau AEFE mais cette fois sur le sol danois à Copenhague : le lycée français Prins Henrik. Cet établissement accueille 700 élèves allant de la maternelle (dès 3 ans) à la terminale. La majorité des élèves a la nationalité française, 56%, 29% ont la nationalité danoise et 15% une autre nationalité. Il n'accueille pratiquement aucun élève venant du territoire suédois bien que cela soit possible. Le lycée Prins Henrik est un établissement privé de droit danois. Il a le statut d'établissement conventionné auprès de l'AEFE et est sous la tutelle des autorités éducatives danoises ainsi que de l'AEFE. Le lycée Prins Henrik souffre également d'une saturation au niveau de sa capacité d'accueil, d'un

⁴⁴ Toutes les informations concernant le lycée Français Saint Louis ont été recueillies lors d'un entretien téléphonique le 16 février 2012 avec Mme Sophie Maraux, proviseur de l'établissement.

⁴⁵ « Le personnummer est indispensable pour mener à bien toutes démarches en Suède »
Chambre de Commerce Française en Suède, 22/05/12, <http://www.ccfs.se/la-suede-en-bref/sinstaller-en-suede/le-personnummer.html>

patrimoine immobilier vétuste ainsi que d'un départ d'élèves à la fin de la troisième vers le système éducatif danois. C'est principalement le cas des élèves danois qui se tournent vers les écoles nationales notamment du fait de la qualité des infrastructures et d'une offre plus intéressante en matière d'événements parascolaires. Une des particularités de cet établissement français à l'étranger est qu'il permet à ses élèves de passer le bac franco-danois, le DFB. Ce double bac a été établi par un accord entre les ministères de l'éducation nationale français et danois. Les élèves ne passent cependant que certaines épreuves du bac danois comme la littérature et l'histoire-géographie dont les cours sont dispensés selon le système danois. De plus, certains aménagements sont réalisés dans l'enseignement français permettant ainsi aux élèves un allègement du nombre d'heures de cours et aux élèves non-inscrits au DFB de profiter d'un enseignement de la culture du pays. Mme Birte Zeuthen, enseignante au lycée Prins Henrik⁴⁶, s'est beaucoup investie pour faire évoluer ce double bac et permettre un meilleur enseignement pour une plus grande réussite des élèves. Elle considère que le DFB est un véritable avantage pour la poursuite des études qu'elles se fassent au Danemark, en France ou à l'international. Plus de la moitié des élèves du cycle lycée choisissent cette option DFB.

Nous avons pu voir que les deux établissements français présentés sont dans une situation équivalente de saturation. Ceci renforce bien l'idée de l'attractivité du réseau français à l'étranger et pas seulement pour les enfants de nationalité française. De plus, ces établissements font de réels efforts afin de permettre à leurs élèves de profiter pleinement de cette chance de baigner dans un contexte binational voire international.

Outre les écoles françaises de Copenhague et de Stockholm, deux autres établissements proposent l'enseignement du français, il s'agit des Franska skolan de Stockholm et de Göteborg⁴⁷. Ces établissements indépendants suivent les programmes en vigueur du système éducatif suédois mais les cours de français sont obligatoires pour tous les élèves. Cependant, les cours sont dispensés en suédois. Les heures d'enseignement du français varient au cours de la scolarité. Elles sont plus nombreuses au primaire qu'au lycée ; l'enseignement se fait même uniquement en français, dans les classes de maternelle de Göteborg. La Franska skolan de Göteborg accueille près de

⁴⁶ Rencontré le 2 mai 2012, dans les locaux du lycée Prins Henrik

⁴⁷ Göteborg est la deuxième ville du pays en termes de population et située sur la façade ouest du pays au Nord de Malmö.

270 enfants à partir d'un an et jusqu'à la classe de troisième. Quant à l'établissement de Stockholm, il compte aujourd'hui plus de 800 élèves répartis du primaire au lycée.

b. Les solutions alternatives de scolarisation

L'alternative qui se présente aux familles francophones résidant dans la région de Malmö est donc la scolarisation de leurs enfants soit dans le système suédois⁴⁸ soit dans des écoles internationales que propose la région de Malmö.

En Suède, il existe trois types de structure scolaire⁴⁹ : les écoles publiques, les écoles autonomes et les écoles privées. Actuellement, certaines écoles publiques ferment à Malmö du fait d'une baisse de leur rentabilité suite au départ d'élèves leur ayant préféré des établissements autonomes ou privés. Les élèves en partance sont attirés par des établissements proposant des locaux modernes et des avantages comme la prise en charge du permis de conduire ou le don d'ordinateur portable. De plus, les programmes y sont souvent plus attractifs et plus variés.

En plus des écoles suédoises, il existe deux écoles internationales à Malmö : Borgarskolan et Bladins. Elles délivrent toutes les deux le Baccalauréat International, IB, et suivent les programmes instaurés par l'Organisation du Baccalauréat International, l'IBO. La Borgarskolan est une école municipale et ne requière pas de frais de scolarité. Cependant, elle n'est accessible que pour les lycéens. Cette école prépare uniquement à l'IB en trois ans. De plus, la Borgarskolan intègre une section « sportif de haut niveau » dans son cursus et permet ainsi aux élèves de poursuivre leur étude tout en pratiquant leur passion ou leur futur métier. A l'inverse, Bladins est une école privée et les frais de scolarité s'élèvent à près de 10 000€ par an tout au long de la scolarité. L'école accueille des classes allant du cycle maternel au cycle lycée. Ces deux établissements ont une forte réputation au niveau national mais aussi international. Nombreux de leurs élèves intègrent les meilleures universités au monde comme Yale aux Etats-Unis ou Oxford en Angleterre. Il est important de remarquer que des tests de niveaux, principalement en anglais et en mathématiques, peuvent être demandés avant d'intégrer une des écoles.

Par ailleurs, la ville de Lund dispose de deux petites structures scolaires accessibles aux enfants de maternelle et de primaire. Ces deux écoles ont une méthode d'enseignement particulière reposant sur la pédagogie

⁴⁸ Cf annexe 2 : Le système éducatif suédois et les réformes prévues pour 2011

⁴⁹ Cf annexe 2 : Le système éducatif suédois et les réformes prévues pour 2011

« Montessori ». Une valeur forte de cette pédagogie est le grand respect instauré entre les élèves, enseignants et parents. La vie de l'école est principalement axée sur le multilinguisme entre le suédois, l'anglais et le français. Les cours dispensés dans ces deux structures sont conformes au programme d'enseignement suédois.

En règle générale, la région de l'Øresund propose plusieurs établissements scolaires aux statuts variés. Cependant, peu d'entre eux dispensent un enseignement français et surtout aucun n'attribue de diplôme reconnu par l'éducation nationale française. De plus, les expatriés sont le plus souvent envoyés par leurs entreprises pour des missions dont les durées peuvent être très variables, parfois la date de retour en France n'étant même pas connue. Le manque d'équivalence avec le système scolaire français n'étant pas assuré, les enfants d'expatriés ne sont pas certains, lors de leur retour en France, de pouvoir continuer au même niveau d'enseignement que les enfants de leur âge. Une solution serait sans doute de créer un partenariat entre les ministères de l'éducation français et suédois afin d'assurer les équivalences pour les enfants d'expatriés qu'ils choisissent de poursuivre leurs études en Suède ou en France. Avec une forte arrivée de familles françaises prévue sur la région de Malmö/Lund dans les 7 prochaines années, des solutions éducatives devront être trouvées pour les enfants d'expatriés.

4. Mais inadéquates avec l'aboutissement du projet ESS

a. Partenariats scientifiques franco-suédois

Les partenariats scientifiques entre la France et la Suède ne sont pas récents. En décembre 2011, l'ambassadeur de France, Jean-Pierre Lacroix, s'est rendu à Lund pour signer un accord entre le synchrotron⁵⁰ suédois, MAX Lab, et le synchrotron français, synchrotron SOLEIL. Cet accord est le dernier d'une série de sept contrats entre les centres de recherches des deux pays. Outre le fait d'unir les scientifiques des deux pays dans plusieurs projets de recherches, ce nouvel accord donnera l'occasion aux étudiants ainsi qu'aux chercheurs suédois de bénéficier des réacteurs français. Il fait suite à l'adhésion de la France au projet ESS à Lund. En contre partie, la Suède s'est engagée à maintenir sa participation au projet Ariane, comme demandé par la

⁵⁰ Le terme **synchrotron** désigne un type de grand instrument destiné à l'accélération à haute énergie de particules élémentaires.

France et à soutenir financièrement⁵¹ la recherche scientifique française. D'après l'ambassade de France en Suède, « pour les ministres, cet accord constitue une nouvelle étape dans l'intensification de la coopération franco-suédoise »⁵². Ce septième accord a – entre autres – pour but d'affiner la définition du projet ESS.

b. Présentation du projet ESS

Le projet ESS, *European Spallation Source*, est le fruit de la coalition de 17 pays européens dans le but de créer une structure de recherche et de l'exploiter collectivement en vue de devenir le leader mondial dans la technique de dispersion des neutrons. Il dominerait ainsi les installations américaines et japonaises construites au début des années 2000. Cette technique de recherche permettra l'innovation de biomatériaux, servira à des expériences de physique quantique, aux domaines des énergies et des transports ainsi qu'aux recherches de santé. Les chercheurs utiliseront le procédé de la spallation, c'est-à-dire qu'ils vont créer des neutrons, en bombardant les noyaux, pour ensuite les utiliser sur des matériaux. Ce système serait une alternative à la fission nucléaire actuellement utilisée dans les centrales.

Rapide chronologie du projet ESS :

- 1990 : Les Allemands présentent une première approche du projet mais celui-ci ne sera pas financé. En conséquence, le projet est abandonné.
- 2000 : L'OCDE recommande que trois centres de recherches dans les nouvelles sources de neutrons soient établis en Amérique du Nord, au Japon et en Europe. L'Allemagne, l'Angleterre et la France sont les principaux acteurs de reprise du projet.
- 2005 : Grande reprise du projet. La Suède officialise sa candidature de pays hôte pour l'ESS.
- 2009 : Lund est choisie pour accueillir ESS. La phase de planification du projet est lancée.

Ce centre scientifique est actuellement en cours de réalisation et verra le jour courant 2019, à Lund, en Suède, mais ne sera pleinement fonctionnel qu'à partir de 2025. Le partenariat signé entre les 17 nations européennes en assure le financement et l'exploitation. Trois villes étaient initialement

⁵¹ Sydsvenskan, 14/05/12, <http://www.sydsvenskan.se/lund/max-iv-inleder-franskt-samarbete/> (la version française est disponible sur le site de l'ambassade de France en Suède, <http://www.ambafrance-se.org>)

⁵² Ambassade de France en Suède, 08/05/2012, <http://www.ambafrance-se.org/spip.php?article3683>

candidates pour accueillir ce projet : Bilbao en Espagne, Debrecen en Hongrie et Lund en Suède. Durant l'année 2009, plusieurs pays membres de la coalition accordèrent leur soutien à la candidature suédoise. Le 6 juin 2009, Bilbao retira sa candidature et passa un accord avec la Suède pour la construction de certains équipements. Fin 2009, Debrecen retira également sa candidature cédant ainsi le projet à la ville de Lund. ESS sera finalement conjointement hébergé entre la Suède, à Lund, pour le site d'expérience et le Danemark, à Copenhague, avec le centre de traitement de données. La construction d'ESS, qui devrait commencer en 2013, va s'effectuer sur un terrain vierge au Nord-est de Lund. Sur le même site, une autre structure de recherche dans un domaine équivalent, le rayonnement synchrotron, verra le jour très prochainement, MAX IV. Ce dernier, un établissement national de recherche, sera géré conjointement par le conseil Suédois de la recherche et l'Université de Lund. ESS et MAX IV sont des projets complémentaires qui permettront à Lund de devenir un pôle central dans la science des matériaux au niveau mondial. De plus, ces structures scientifiques bénéficient de la force et de l'attractivité de la recherche de l'université de Lund. L'image suivante présente l'implantation future des deux bâtiments de recherche au nord-est de Lund ; on peut distinguer en arrière plan la ville de Malmö avec la Turning Torso.



Réalisation : Alexis Rey
Source : ESS

Suite à un entretien téléphonique avec M. Christian Vettier⁵³, conseiller principal d'ESS, le coût estimé des infrastructures s'élève à 1,5 milliards d'euros auquel s'ajoutent des dépenses de fonctionnement de 100 millions d'euros par an. Par ailleurs, il est prévu que le site accueille quelques 500 personnes à temps plein. Ce chiffre est en train d'être revu à la hausse, les nouvelles estimations définissant une nouvelle capacité d'accueil de 700 personnes. Les postes seront octroyés en fonction de la participation, principalement financière, des pays dans le projet.

Depuis 2011, ESS dispose de bureaux à Lund accueillant d'ores et déjà 119 personnes comprenant des scientifiques, des ingénieurs et des personnels administratifs. En outre, la compagnie dispose d'un peu plus d'une centaine de personnes établies en Europe et travaillant directement pour ESS. Ces personnes sont souvent employées par des structures de recherche du même type mais de plus petite taille et ayant passé des accords avec ESS. C'est le cas de l'ILL⁵⁴ à Grenoble qui vient de signer un contrat de collaboration avec ESS.

c. Ses conséquences sur la demande

Si seulement 17 français travaillent actuellement à Lund à la préparation du projet, la communauté française s'agrandira à mesure que le projet se finalisera. En amont du projet, des ingénieurs français seront également investis dans la construction des infrastructures. La France étant l'un des trois principaux investisseurs, environ 20% du personnel total sera français. D'après M. Vettier, cela devrait entraîner une arrivée d'environ 150 chercheurs français et leurs familles. Ces français seront employés en contrat à durée indéterminée (CDI) auxquels s'ajouteront ponctuellement des utilisateurs de la source venant réaliser des expériences de court ou moyen terme pouvant aller de 3 jours à 2 ans. L'arrivée de cette communauté française est programmée pour l'ouverture du site de recherche, courant 2019.

S'il est encore trop tôt pour caractériser cette communauté, nous pouvons néanmoins supposer que ce seront des familles relativement aisées étant donné leur niveau de qualifications. A partir d'hypothèses, nous pouvons essayer de quantifier cette population aux alentours 350 personnes. ESS ne compte pas créer d'infrastructure scolaire quelque soit le système éducatif. Elle aidera cependant les familles dans leur installation en Suède en ce qui concerne le logement, la scolarisation ou les impôts par exemple.

⁵³ Entretien effectué le 08/03/2012

⁵⁴ ILL : Institut Laue-Langevin

Conclusion partielle

Nous avons pu constater que la communauté française actuellement présente à Malmö n'est que peu nombreuse. Cependant, avec l'aboutissement du projet scientifique ESS, son augmentation est quasiment assurée de même que l'émergence de nouveaux besoins tels que la scolarisation des enfants d'expatriés. La méthode dite de SWOT, présentée dans le tableau suivant, nous permet de résumer les arguments déterminant l'implantation ou non d'un établissement français à Malmö.

Tableau : Méthode SWOT appliquée au projet d'implantation d'un établissement scolaire français à Malmö

FORCES	FAIBLESSES
• Un réseau attractif, comme en atteste la saturation des établissements de Stockholm et de Copenhague. • Un réel intérêt de la Suède pour la culture française (introduction de mots français dans la langue suédoise, attachement de la famille royale à la culture française...) • Une région dynamique (Øresund) et ouverte sur l'Europe. Une des principales villes du pays (Malmö) déjà en pleine expansion. • Un niveau de vie national élevé. • Des climats politique, économique et diplomatique favorables et rassurants.	• Un manque de ressources financières de la part de l'Etat français. • Une communauté française en Scanie actuellement insuffisante.
OPPORTUNITES	MENACES
1. Une forte arrivée de français avec l'aboutissement du projet ESS. 2. Un projet de scolarisation novateur avec des possibilités d'enseignements multilingues dans une ville multiculturelle. 3. Un aménagement du district d'Hyllie⁵⁵ autour de la construction d'un pôle culturel et résidentiel.	4. Une implosion du projet ESS ou le retrait de la France du projet (menace relativement faible). 5. Une opposition de la ville de Malmö à accueillir un tel établissement.

Réalisation : Alexis Rey

⁵⁵ District se situant dans l'ouest de Malmö

5. Définition d'une nouvelle offre

a. Evaluation de la nouvelle structure scolaire

Aux vues des conclusions présentées dans les parties précédentes, il est maintenant possible de déterminer les différents éléments pour une nouvelle structure scolaire française à Malmö. Mme Hélène Conway-Mouret, sénatrice représentant les français établis hors de France, que j'ai eu la chance de contacter par téléphone⁵⁶, m'a exposé la situation française relative à l'ouverture ou non d'établissements français à l'étranger. Ceux-ci surviennent suite à la présence d'une communauté française relativement importante dans une région du monde. Celle-ci va sera présente à Malmö avec l'aboutissement du projet ESS. De plus, Mme la sénatrice m'a précisé qu'aux vues des difficultés financières que rencontre aujourd'hui le réseau, il est intéressant de faire preuve de créativité et d'inventivité afin de donner un nouvel élan au réseau d'établissements français hors de France. Depuis une recommandation de 2004⁵⁷, les établissements s'efforcent de mettre en place des sections bilingues et des établissements tendant vers le multilinguisme.

Suite à un rendez-vous⁵⁸ à l'ambassade de France à Stockholm avec M. Denis Viart, attaché culturel de l'ambassadeur de France en Suède, Mme Sophie Maraux, proviseur du lycée Saint Louis de Stockholm, et M. Sylvain Brochard, directeur de Fritids Saint Louis⁵⁹ à Stockholm, j'ai pu prendre connaissance de l'existence d'une ébauche de projet similaire à celui que je vous expose. Mon projet s'efforcera donc de rester autant que possible en cohérence avec celui de l'ambassade. La structure actuellement en cours de réflexion par l'ambassade se constituerait d'une école maternelle et une école primaire avec un accent mis sur le multilinguisme et une autonomie financière permise par les frais de scolarité.

Par ailleurs, le projet d'ouverture d'établissements est un projet de long terme. Dans la définition de la nouvelle structure, il serait alors préférable de proposer une hypothèse basse et une hypothèse haute, méthode employée dans la procédure officielle d'ouverture comme précisé par Joseph-Pierre Tremblay, chef de la division DIPER à l'inspection académique de Loire Atlantique. Concernant mon projet, la proposition du

⁵⁶ Entretien téléphonique effectué le 27/04/2012

⁵⁷ FERRAND, André. – *Financements de l'enseignement français à l'étranger à l'étranger* : Réagir et s'unir pour un nouvel élan. 169p. Rapport du Sénat – Juillet 2004.

⁵⁸ Rendez-vous effectué le 08/05/2012

⁵⁹ « Le fritids Saint Louis est une association à but non lucratif, dont l'objectif est d'organiser le hors temps scolaire des enfants de la petite section au cm1. », d'après le site internet <http://www.fritidslfsl.net/>

choix final du type d'établissement se fera donc à l'aide de ces mêmes deux hypothèses :

Hypothèse basse

Cette hypothèse se tourne vers un choix d'établissement allant au besoin le plus essentiel pour les familles d'expatriés, c'est-à-dire à la création d'une école primaire. Ce choix répond dans un premier temps à une estimation de l'âge des enfants d'expatriés qui seraient relativement jeunes. De plus, la scolarisation des enfants n'étant pas obligatoire avant l'école primaire ni en Suède, ni en France, une offre à partir du CP (classe préparatoire) serait la plus adaptée aux habitudes des deux pays. Par ailleurs, il est plus facile pour un enfant en bas âge d'intégrer une école maternelle suédoise plutôt qu'une école primaire. En effet, les activités d'éveil françaises et suédoises étant relativement similaires en maternelle, les principales différences se rencontrent à partir du primaire où l'apprentissage de la lecture et de l'écriture constitue le corps principal du programme scolaire. Ce choix s'accorde avec une envie de rassurer les familles dont les enfants auront acquis les bases nécessaires à une reprise de la scolarisation dans le cas d'un retour en France. Le futur établissement s'orienterait vers une capacité d'accueil d'environ 150 enfants ce qui nécessiterait l'ouverture de 6 classes, sachant que le quota minimal pour l'ouverture d'une classe se situe à 22 élèves.

Hypothèse haute

Cette seconde hypothèse s'oriente vers une plus grande projection dans l'accueil de la communauté française mais aussi étrangère. Pour prendre en compte cette proposition, il faut accepter une plus grande part d'incertitudes. Malgré que la proposition soit une hypothèse haute, il faut rester dans les considérations de financements et de l'offre actuellement présente dans la région de Malmö. L'établissement scolaire proposé serait ici une structure regroupant une école maternelle, une école primaire ainsi qu'un collège. Ce choix de structure présente une vision à plus long terme et plus ambitieuse, pariant sur la sédentarisation et l'arrivée de familles françaises dans la région. La structure aurait alors une capacité d'accueil globale de 450 élèves répartis de la façon suivant : 100 places en maternelle, 200 places au primaire et 150 places au collège. Cette hypothèse haute entraînerait l'ouverture de 18 classes tous niveaux compris. Dans cette hypothèse, le cycle lycée n'a pas été retenu en raison de la présence à Malmö de deux écoles internationales, ce qui n'est pas le cas pour le collège. En effet, une seule des deux écoles propose un cycle collège international. Par ailleurs, il apparaît encore trop ambitieux de proposer une structure lycée aux vues de la taille actuelle de la communauté française à Malmö et de l'âge des enfants.

Au regard de ces deux hypothèses et de l'actuelle politique française menée à l'égard du réseau, le choix de l'implantation d'une école maternelle et d'une école primaire a été retenu. Ce choix se base sur la préférence des familles pour une structure qu'elles connaissent alors que leurs enfants sont en bas âge. Par ailleurs, les familles s'expatrieront avec plus de facilité si elles ont l'assurance d'une offre scolaire *à la française* à l'étranger permettant ainsi d'assurer une continuité dans la scolarité de leurs enfants dans le cas d'un éventuel retour en France. De plus, il aurait sans doute été un peu trop ambitieux de créer une section collège dès l'ouverture d'une telle structure – la composition de la communauté française en Scanie étant encore trop incertaine dans les années à venir. Cependant, l'hypothèse de créer deux classes de collège pour les 6^{ème}, 5^{ème} serait envisageable si une forte demande, principalement d'expatriés, se faisait entendre. Cette option resterait raisonnable dans la mesure où les programmes n'incluent la physique-chimie ainsi que les deuxièmes langues vivantes qu'à partir de la 4^{ème}. De fait, une telle ouverture ne demanderait pas un gros investissement matériel comme le requiert les laboratoires scientifiques ou de langue. Par ailleurs, un aménagement du programme d'enseignement, en accord avec l'éducation nationale, serait possible afin de pouvoir préparer une intégration de ces élèves aux écoles internationales. Des partenariats avec ces écoles pourraient aussi être envisagés afin d'assurer une meilleure continuité et de faciliter l'intégration des élèves dans ce nouveau système. La construction de deux niveaux collège ne sera cependant pas abordée dans la suite de ce rapport puisqu'il s'agit là d'une extension du projet initial après qu'un premier contact avec la communauté française ait été établi.

b. Type d'établissement

Dans un premier temps et afin d'éviter toutes tendances communautaristes, l'école sera ouverte aux étrangers quel que soit leur nationalité, comme le sont déjà les autres établissements du réseau AEFÉ, et adaptera ses programmes éducatifs. Par ailleurs, l'établissement aura une volonté d'ouverture sur la ville et sur la population résidente dans le quartier⁶⁰. Ceci sera permis par un partage des locaux, en dehors des heures proprement réservées à la scolarisation des élèves. En dehors de ce planning, l'établissement pourra ensuite être utilisé par des associations, des écoles du soir, pour des événements ponctuels ou réguliers, des activités extrascolaires, etc. Cette initiative demandera sans doute une adaptation quant au mobilier de certaines salles, afin que celui-ci soit facilement déplaçable. Cependant, certaines pièces et matériels seront exclusivement réservés à l'établissement

⁶⁰ Ce critère d'ouverture s'accorde parfaitement avec les ambitions du projet Hyllie (cf. partie IV-2), district de Malmö que la ville est en train de réaménager.

scolaire. Ce système de partage de locaux aurait le mérite de favoriser les échanges interculturels qui pourraient eux-mêmes être accentués par des activités communes intégrant les élèves de l'école et la population locale⁶¹. Le projet semble d'autant plus réalisable que la société suédoise est connue pour son respect des règles et sa discipline.

Suite à notre analyse, il est préférable que l'établissement soit conventionné voire simplement homologué par l'AEFE. Au vu du partage des locaux proposé, un établissement en gestion directe n'est pas envisageable. De plus, étant donnée la situation financière actuelle de l'AEFE, une prise en charge complète de l'établissement n'est pas possible.

c. Type d'enseignement

*« Toutefois, pour tenir compte de la spécificité des établissements français à l'étranger, l'AEFE a engagé depuis plusieurs années une politique d'ouverture sur le pays d'accueil qui peut conduire à une certaine adaptation des programmes (enseignement de l'histoire géographie du pays d'accueil par exemple), des horaires (enseignement renforcé des langues vivantes) et des dispositifs pédagogiques (création de classes bilingues français / anglais à parité horaire en maternelle depuis la rentrée 2009). »*⁶² La création des deux nouvelles structures scolaires à Malmö s'inscrit dans cette volonté d'ouverture sur le pays hôte, ici la Suède.

Dans un premier temps, intéressons-nous au niveau maternel. Ce dernier pourra accueillir des enfants dès l'âge de trois ans. Il suivra un cycle de trois ans avec les classes de PS, petite section, MS, moyenne section et GS, grande section. Une des spécificités de l'enseignement dans ce cycle, est la présence de classe bilingue français/suédois avec une parité horaire. Durant ces trois années, l'accent est mis sur l'inventivité, la créativité et la sensibilité des enfants ainsi que sur leur motricité. En classe de GS, l'initiation à lecture, à l'écriture ainsi qu'aux mathématiques sera entreprise afin de préparer l'intégration en classe de CP, cours préparatoire. Une seconde particularité du cycle maternel sera la possibilité d'échanges avec des écoles suédoises pour différentes activités (culturelles ou sportives). De plus, afin de profiter au maximum de l'ouverture des locaux sur la population, des échanges avec des personnes adultes seront envisagés. Par ailleurs, ce système permettrait à des personnes âgées ou se sentant seules de pouvoir avoir un contact humain avec les élèves de maternelle. Le système proposé sera évoqué dans la prochaine partie.

⁶¹ Cf. Partie III – 5, paragraphe « Partage intergénérationnel ».

⁶² Lycée Vincent Van-Gogh Amsterdam, 16/05/2012, <http://www.lyceevangogh.nl/2011-2012/Amsterdam/Brochure2011.pdf> (brochure de l'établissement 2011/2012)

Au niveau du cycle primaire, la volonté d'échanges et d'apprentissages linguistiques sera conservée et adaptée à l'âge des enfants. L'école primaire accueillera des enfants à partir de l'âge de 6 ans en classe de CP. Il comprend un cycle de cinq années d'enseignements avec les classes de CP, CE1, cours élémentaire 1^{ère} année, CE2, cours élémentaire 2^{ème} année, CM1, cours moyen 1^{ère} année et CM2, cours moyen 2^{ème} année. Les classes bilingues français/suédois sont conservées mais la parité disparaît au profit du français et l'apprentissage du suédois se fait à hauteur de 4h par semaine, le reste des cours étant dispensé en français. Par ailleurs, l'enseignement de l'anglais en LV2, langue vivante 2, est instauré à hauteur de 1h par semaine jusqu'en CE2, puis de 2h par semaine en CM1 et CM2. Ce cycle scolaire permettra aux enfants d'apprendre à lire et écrire ainsi que d'améliorer leur élocution. Au fur et à mesure de leur scolarité, l'accent sera mis sur l'autonomie du travail. Quant aux échanges avec la population locale, des activités culturelles, comme le théâtre, pourront être mis en place.

Tableau récapitulatif de la répartition de l'enseignement linguistique en classe de maternelle et primaire

	Classe bilingue Français/Suédois	LV2 Anglais
PS	Parité horaire	-
MS	Parité horaire	-
GS	Parité horaire	-
CP	4h/semaine suédois	1h/semaine
CE1	4h/semaine suédois	1h/semaine
CE2	4h/semaine suédois	1h/semaine
CM1	4h/semaine suédois	2h/semaine
CM2	4h/semaine suédois	2h/semaine

Réalisation : Alexis Rey

d. Un partage intergénérationnel

L'innovation principale de ce projet d'établissement réside dans la mise en place du concept « intergénérationnel » expliqué ci-dessous :

« Le concept 'intergénérationnel' comprend beaucoup plus que le concept « inter génération » qui décrit l'existence de plusieurs générations vivant les unes à côté des autres. Le concept 'intergénérationnel' ajoute la dimension dynamique qui caractérise les relations liant deux générations entre elles de façon à

apporter bien-être pour les uns et bienfaits pour les autres ; ce que le concept inter génération n'inclut pas formellement. »⁶³

Il faut bien comprendre que ce système n'exclut pas la présence et la qualification du corps enseignants. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement et la bonne adaptation de cette nouvelle pratique, que ce soit pour les enfants et les personnes âgées, la création d'un nouveau poste d'intermédiaire semble nécessaire. Cette personne assurera le suivi du projet et la mise en place d'activités entre les différentes générations. Par ailleurs, ce référent jouera le rôle de lien entre les générations afin de planifier les activités sans pour autant perturber l'enseignement des enfants, qui reste le but premier de l'école. Afin que la notion d'échange soit pleinement utilisée, les activités ne se tiendront pas seulement dans les locaux de l'école et donneront donc la possibilité aux enfants d'inviter mais aussi d'être invités. L'intergénérationnel permet aux personnes y participant de s'apporter mutuellement sur différents points et ainsi contribuer à l'épanouissement de chacun. Le tableau suivant illustre les bénéfices de l'intergénérationnel.

Tableau : Apports possible de l'intergénérationnel

Pour les enfants	Pour les personnes âgées
• Permettre un échange émotionnel différent • Apporter une notion de valeur, de respect • Accepter la différence	• Transmettre le savoir • Permettre de la mixité sociale • Remettre en confiance les personnes âgées qui se sentent diminuées, inutiles • Sortir de l'isolement

Réalisation : Alexis Rey

De multiples activités peuvent être pratiquées comme le chant, la lecture, le jardinage, des spectacles, des ateliers artistiques, des jeux de sociétés mais aussi l'organisation de fêtes d'écoles, de Noël, des mères, etc. Les activités seront bien entendu adaptées en fonction des âges et des possibilités de chacun. De plus, un journal pourra être créé afin d'entretenir les liens entre tous.

⁶³ LONGEPE, Catherine. - *Projet d'établissement – Association Les Lapins bleus : Projets particuliers*
Rapport, Décembre 2011.

Conclusion partielle

Afin de pouvoir répondre à la forte arrivée d'enfants français durant les sept prochaines années et particulièrement en 2019, le choix d'un établissement scolaire dispensant un enseignement allant des classes PS à celles du CM2 a été retenu. Ce choix est fait en lien avec les directives budgétaires de l'AEFE ainsi qu'en accord avec les besoins des familles expatriées. De plus, l'originalité de cette structure va dans le sens de la volonté de l'Etat français de redonner un élan au réseau d'établissements français de l'étranger et avec les ambitions de mixité sociale et d'intégration voulues par la ville de Malmö. Cependant, afin de pouvoir pleinement profiter de ce partage des locaux entre les élèves et les résidents alentours, le caractère scolaire du projet se verra certainement intégré à un bâtiment pluriel et non l'inverse. De plus, l'école mettra l'accent sur les classes bilingues et l'apprentissage de la culture du pays hôte comme le recommande l'AEFE.

IV. Phase de réalisation : un premier établissement scolaire français dans le « Grand Malmö »

1. Choix du terrain

Le futur établissement scolaire serait conventionné ou homologué par l'AEFE. Ce ne serait donc pas à l'agence de financer sa construction. Il existe, actuellement, deux solutions envisageables pour la création d'établissement scolaire français à l'étranger : un partenariat public/privé, ou la location des locaux. Cependant, la formule partenariat public/privé est préconisée lors d'une situation d'urgence, comme le mentionne M. André Ferrand dans son rapport⁶⁴ : « *Seule une situation d'urgence sera à même de satisfaire le recours à la formule du partenariat* ». Dans notre cas, au vu de la situation française à Malmö et malgré une forte arrivée de français à l'échéance 2019, on ne peut pas parler de situation d'urgence. De plus, étant donné le niveau des finances de l'AEFE, il serait plus intéressant de s'orienter vers la location de locaux. Ce système engendrerait des subventions moins importantes de la part de l'agence.

Suite aux recherches effectuées auprès du service urbanisme de la ville de Malmö, ainsi qu'avec le consulat de France à Malmö, trois solutions de terrain se dégagent.

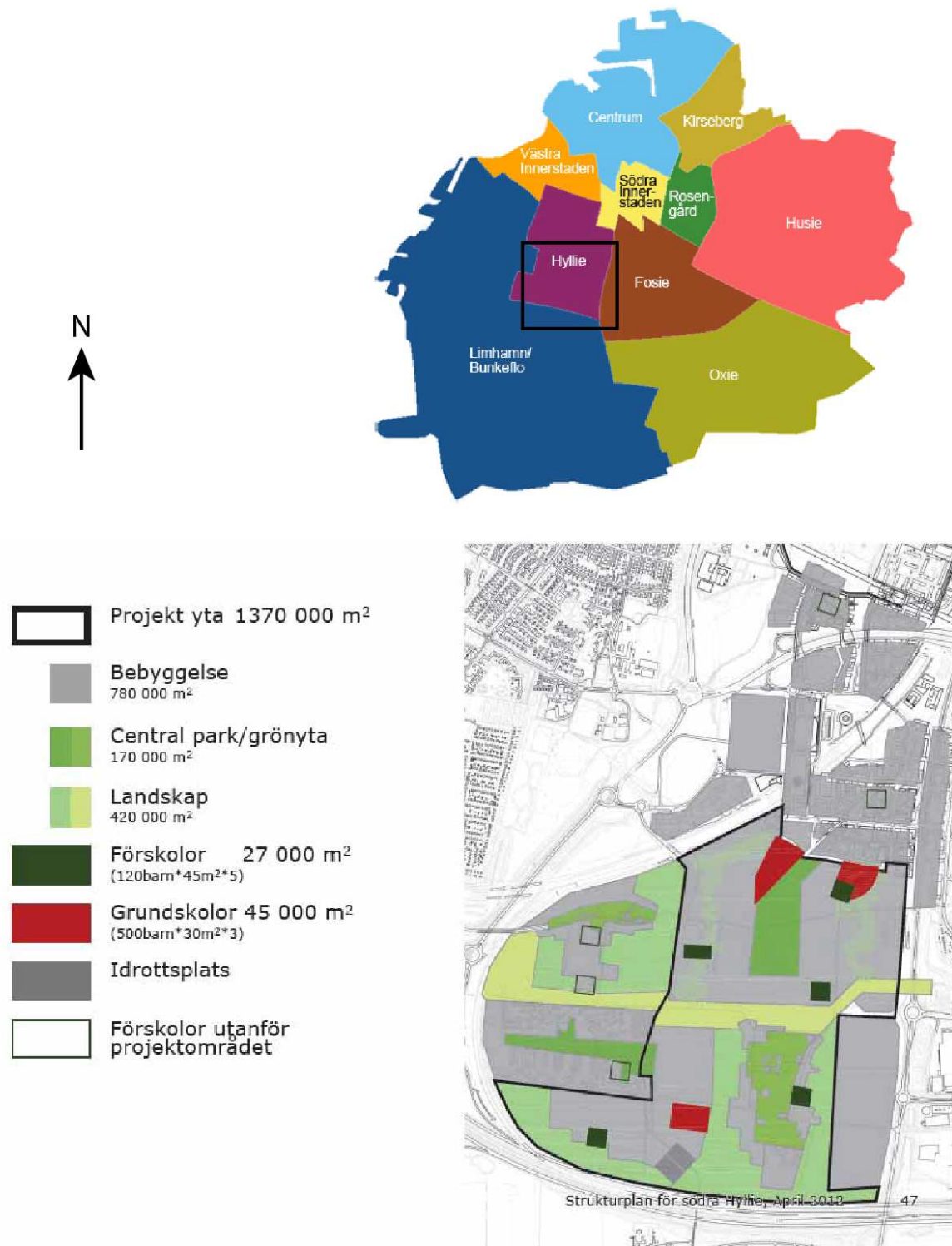
1. Actuellement à Malmö différentes structures scolaires publiques ferment au profit de nouvelles écoles privées. La solution de reprise des locaux et de location serait sans doute envisageable auprès de la ville. Cependant, ayant effectué plusieurs recherches afin de trouver ces fameux établissements, aucune réponse ne m'a été donnée à ce sujet.
2. La solution d'un partenariat public/privé pour la construction de l'établissement serait possible sur différents terrains. Un terrain actuellement vierge mais profitant d'une viabilisation prochaine serait disponible pour accueillir une école. Il se situe dans le district « Centrum ». Cependant, cette solution ne sera pas retenue car nécessitant le financement de l'Etat français pour la construction des locaux.
3. Le développement du district d'Hyllie est en pleine réflexion. Il offre deux possibilités d'installation pouvant accueillir la future école. Sur la

⁶⁴ FERRAND, André. – *Financements de l'enseignement français à l'étranger à l'étranger : Réagir et s'unir pour un nouvel élan*. 169p.
Extrait p.52 - Rapport du Sénat – Juillet 2004.

zone en projet⁶⁵, qui représente environ 137 ha, trois écoles sont en cours de réflexion. A l'heure d'aujourd'hui, deux d'entre-elles ont la forte probabilité de voir le jour. La solution envisageable est donc la location des locaux auprès de la ville. Cette option semble être la meilleure solution. L'agrandissement suivant permet une meilleure visualisation des l'emplacement des écoles en cours de réflexion.

⁶⁵ Le projet sera expliqué plus en profondeur dans la partie suivante, *Présentation du projet Hyllie*

Carte : Agrandissement du district d'Hyllie



Source : Malmö Stadsbyggnadskontor

2. Présentation du projet « Hyllie »

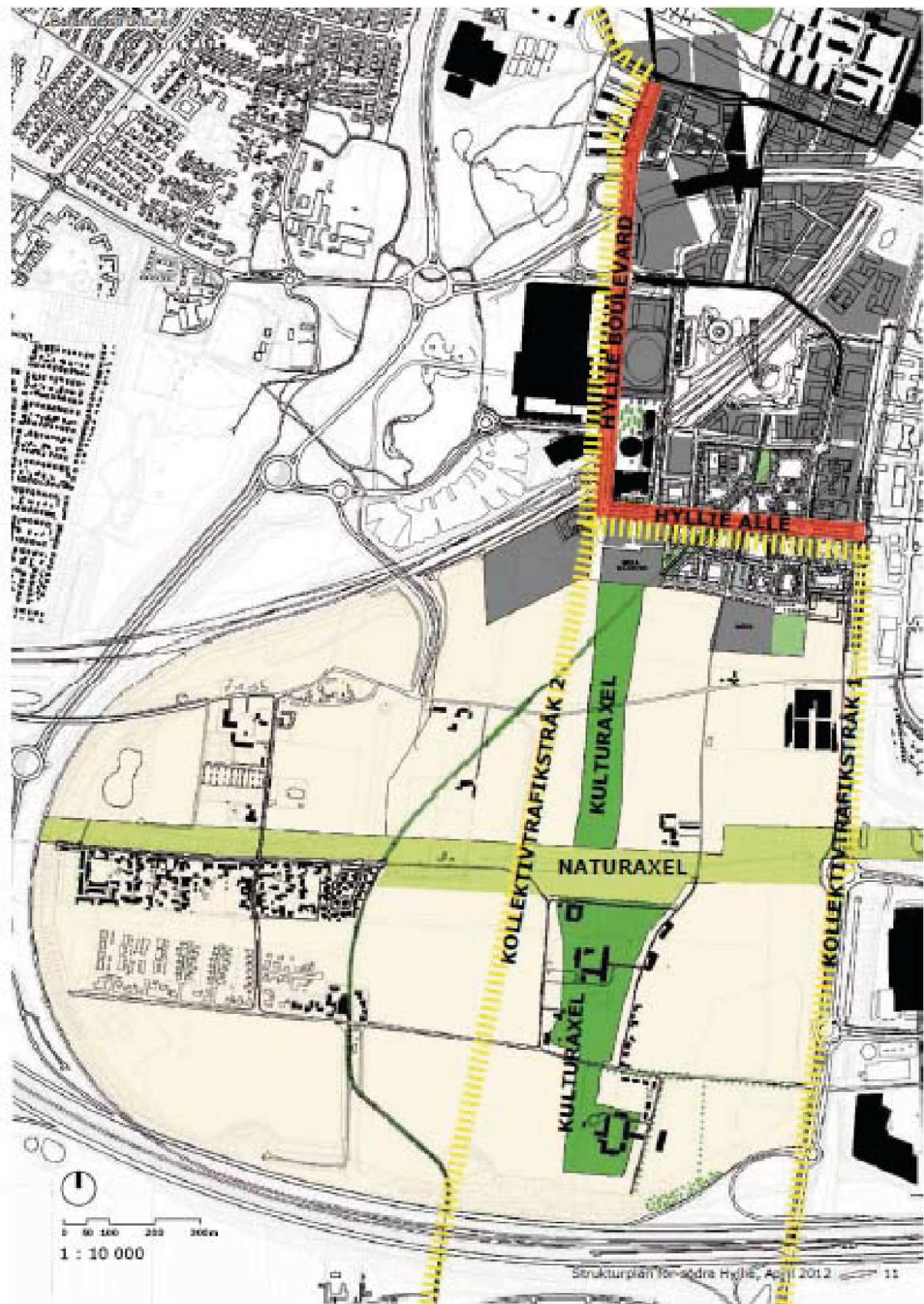
Hyllie est un des dix districts de Malmö, il se situe à l'ouest de la ville et est aujourd'hui principalement constitué de terres agricoles. Durant les années 1970-1980, le sud ouest de la ville a subi un véritable aménagement, notamment avec les quartiers Lindägen, Lindeborg et Holma. Hyllie était au départ inclus dans ce projet mais n'a finalement pas subi l'aménagement escompté. Le district est actuellement en pleine construction et de multiples propositions sont pensées dans la continuité du projet de ville de donner une importance à l'autosuffisance énergétique des quartiers.

Le projet s'oriente autour de la création d'un véritable quartier, avec principalement des logements et des services. Il se situe au niveau d'un des principaux hubs de communication de la ville avec la gare ferroviaire « Hyllie station », qui relie directement « central station » (gare de Malmö) en 5 minutes et permet une connexion avec Copenhague par le pont en 20 minutes. Ce hub est l'une des quatre principales orientations du projet. Les trois autres sont l'auto suffisance énergétique du quartier (2), l'intégration et l'ouverture sur les quartiers défavorisés environnants que sont Lindeborg et Holma (3) ainsi que l'ouverture sur la campagne au sud du quartier (4).

Par ailleurs, à l'intérieur même de l'aménagement du quartier, les urbanistes de la ville veulent intégrer un couloir culturel, allant du nord au sud, et un couloir vert, traversant d'ouest en est. Ce dernier permettra la transition entre la partie urbaine du quartier au nord et celle rurale au sud. Malgré une forte présence mobilière, de multiples espaces verts dont un parc de 16ha, y seront intégrés renforçant ainsi le surnom de la ville aux parcs donné à Malmö. En 2008, l'Arena, un palais des sports, a vu le jour en face de la station de train, pouvant accueillir jusqu'à 15 400 personnes⁶⁶. Il héberge durant la saison de hockey sur glace, les matchs de l'équipe de Malmö, les « Redhawks » et accueille au cours de l'année différents concerts. Très prochainement, la construction du plus grand centre commercial de Scanie doit débuter, se situant lui aussi aux abords de la station de train.

⁶⁶ Malmö Arena, 18/05/12, <http://www.malmoarena.com/>

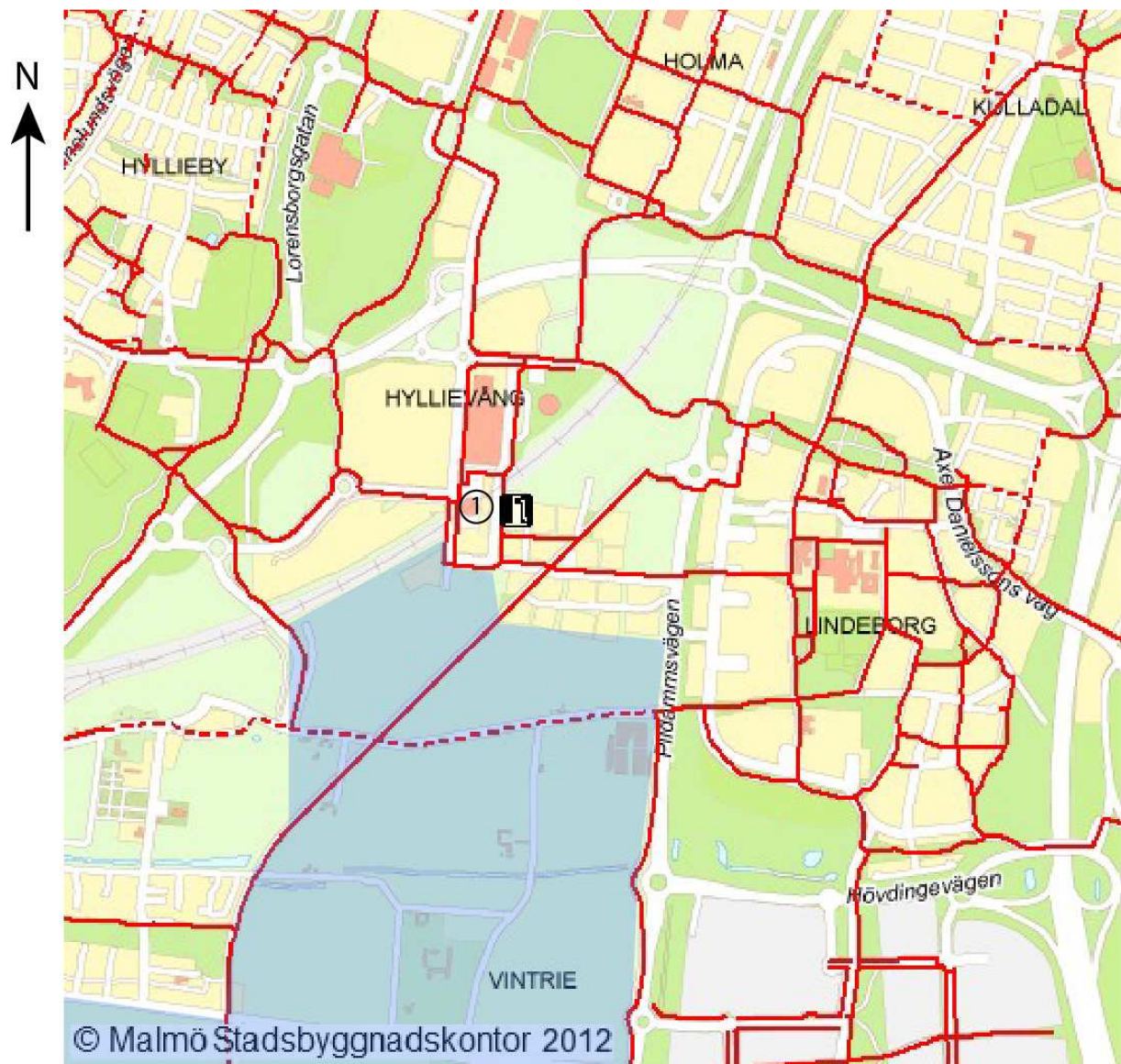
Carte présentant les principaux couloirs de la zone en projet



Source : Malmö Stadsbyggnadskontor

La zone en projet se trouvant actuellement sur des terrains vierges, il est relativement difficile de déterminer son accessibilité future. Facilement accessible en train, le quartier reste néanmoins également accessible en vélo. Comme c'est le cas dans l'ensemble de la ville, le futur quartier sera traversé par des pistes cyclables, actuellement relativement peu nombreuses mais dont la densification fait partie des impératifs du projet. De plus, plusieurs lignes de bus s'arrêtent dans le district d'Hyllie. Il est aussi possible d'y accéder en voiture : la zone est bordée par deux des principaux axes de circulations de la ville en termes de dimensionnement des infrastructures routières et de leur fréquentation. Ces différents réseaux sont visibles sur les cartes suivantes.

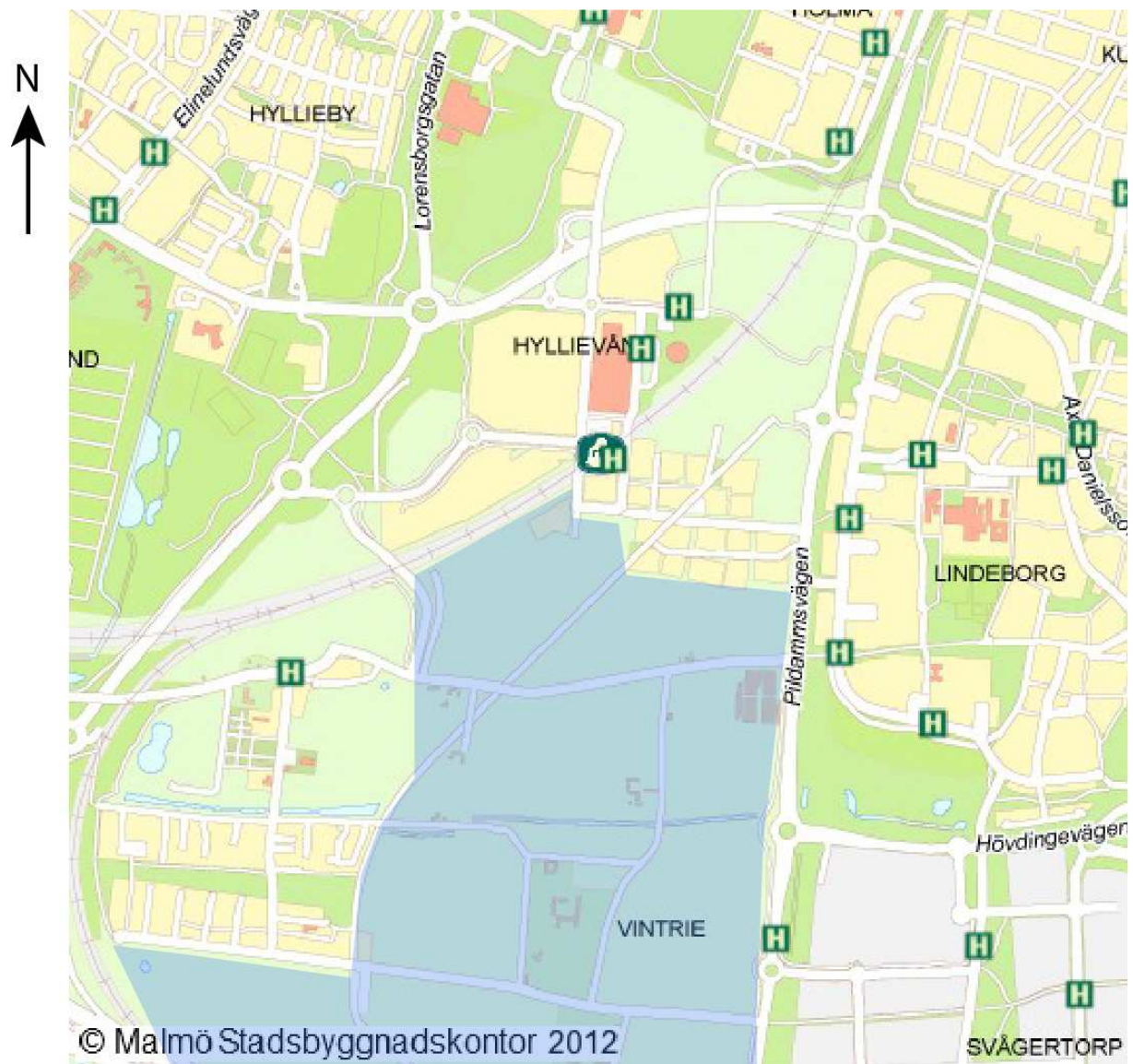
Carte : Piste cyclable dans une région du district d'Hyllie



- Piste cyclable
- Zone en projet
- ① Hyllie station

Réalisation : Alexis Rey
Source : Malmö Stadsbyggnadskontor

Carte : Arrêt de bus dans une région du district d'Hyllie



Zone en projet

Arrêt de bus

Réalisation : Alexis Rey
Source : Malmö Stadsbyggnadskontor

Nous pouvons remarquer que la zone en projet est actuellement mal desservie et voire complètement vierge de tout réseau de communication à l'intérieure. Cependant, des pistes de réflexion sont en cours concernant l'aménagement de la circulation dans le futur quartier.

Carte : Bruit du trafic routier en dB



 Zone en projet

Source : malmö.se

Au vu des cartes présentées ci-dessus, l'accessibilité n'est actuellement pas suffisante. Cependant, ce réseau va se densifier dans le futur. On sait par ailleurs que Hyllie Boulevard va être prolongé, traversant ainsi tout le quartier et en sera une artère principale. Pour autant, la volonté des urbanistes reste de limiter l'usage de la voiture et de favoriser la circulation piétonne et cycliste. Le taux de stationnement dans l'ensemble du quartier s'élève d'ailleurs à 0,65 voiture par logement, un ratio bien inférieur aux moyennes générales⁶⁷.

L'accessibilité du quartier est un enjeu d'autant plus important que Hyllie constituera un deuxième « centre-ville » à Malmö dont les équipements et les services devraient attirer les résidents alentours. La perméabilité avec les districts voisins est impérative pour répondre aux ambitions de mixité sociale évoquées dans les grands axes du projet. Or, les deux axes routiers (Pildammsvägen et Annetorpsvägen) dessinant le district d'Hyllie constituent des obstacles à cette intégration. Une solution pourrait résider en la construction de ponts piétons-cyclistes traversant les voies rapides.

Dans le district d'Hyllie, la parcelle envisagée pour la construction de l'école se situe au carrefour d'Hyllie Allée et Hyllie Boulevard. A proximité de la station de train et adjacent au parc principal du quartier, cette parcelle de 20 000 m² constitue un point nodal du district. Sur les trois projets d'école du quartier, la parcelle retenue est la plus apte à accueillir le projet d'établissement français. En effet, sa situation centrale et les fonctions plurielles que les urbanistes souhaitent lui donner coïncide avec le projet interculturel et intergénérationnel de l'école française : les urbanistes de la ville de Malmö envisagent de faire de cet espace une zone de rencontre et un espace culturel ouvert au public au-delà de la définition d'une simple école. Lors d'un entretien avec Jan Rosenlöf⁶⁸, urbaniste à la ville de Malmö, la présentation du projet d'établissement français lui a semblé en cohérence avec les perspectives prévues sur cette parcelle⁶⁹. La carte suivante illustre l'état d'avancement du projet dans le district d'Hyllie⁷⁰.

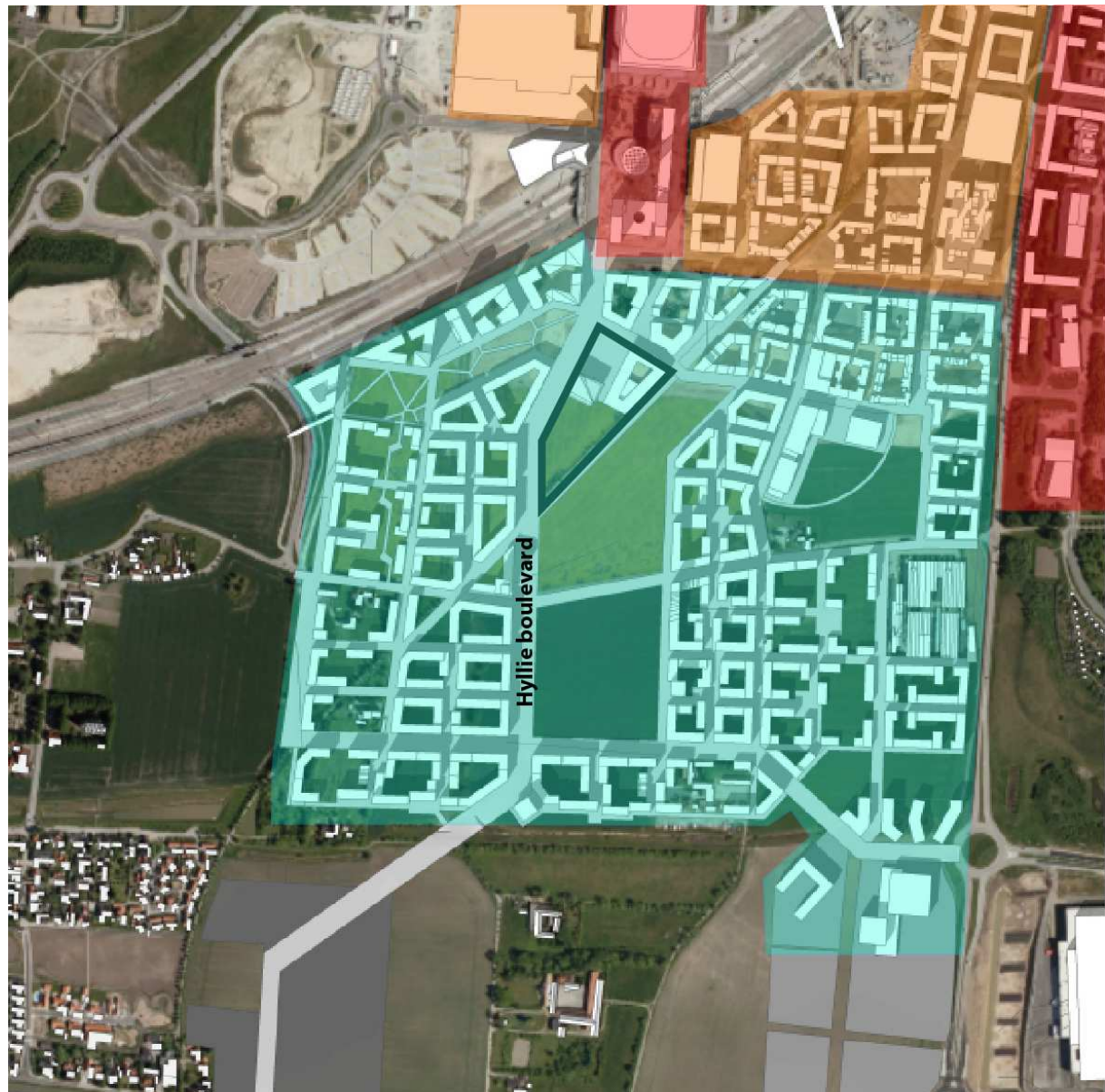
⁶⁷ Ce ratio sera sans doute revu à la hausse à mesure que le projet s'affinera.

⁶⁸ Entretien effectué le mercredi 16 mai 2012.

⁶⁹ Cf annexe 3 – Mail Jan Rosenlöf

⁷⁰ Cf annexe 4 – Carte de l'état actuelle d'Hyllie

Etat d'avancement du projet d'aménagement dans le district d'Hyllie



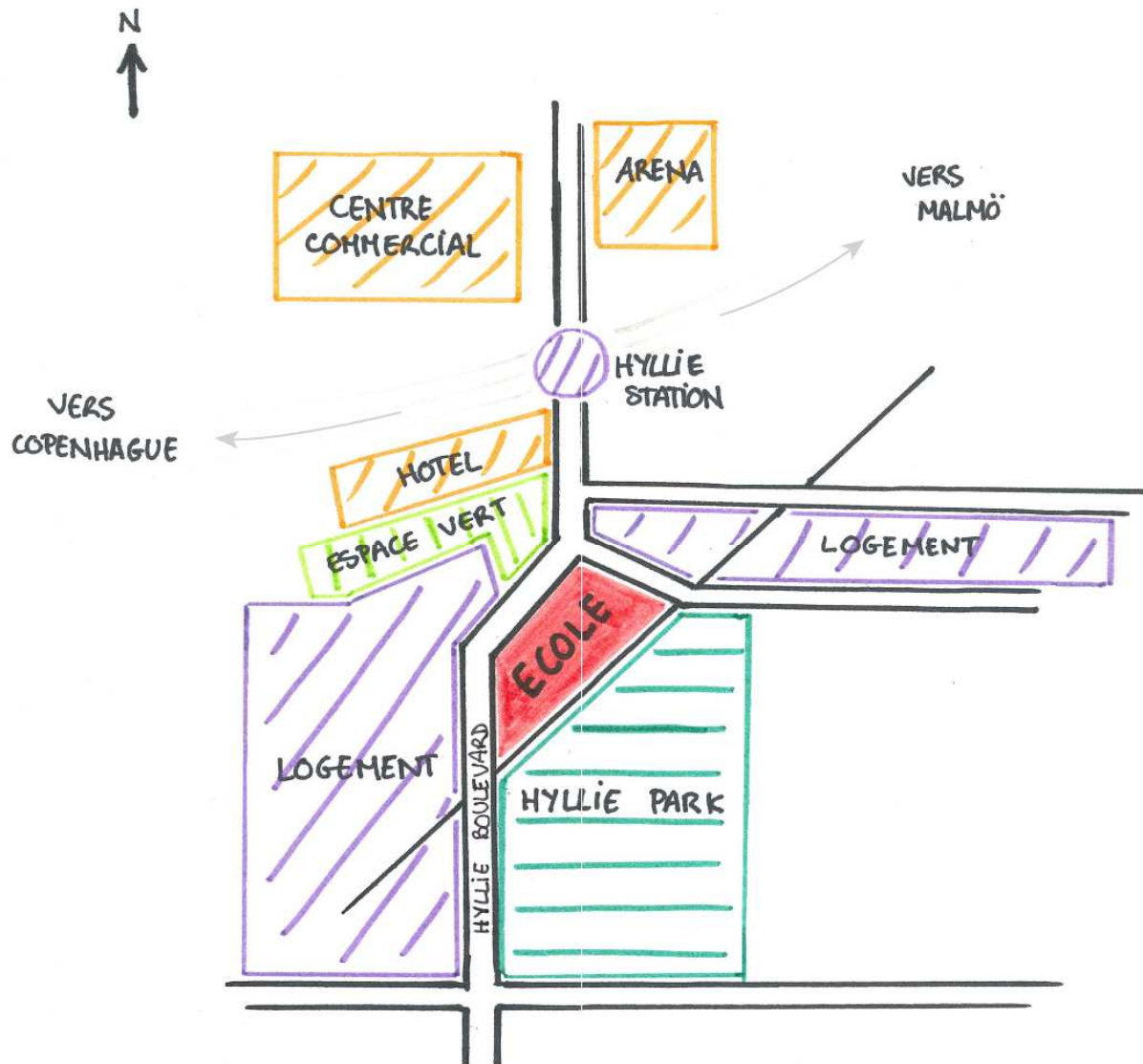
-  Zone en cours de réflexion
-  Zone construite
-  Zone en cours ou prochainement construite
-  Parcelle choisit pour l'implantation de l'école

Réalisation : Alexis Rey
Source : Service urbanisme de la ville de Malm

Conclusion partielle

Le terrain choisi pour l'accueil des écoles maternelle et primaire, se situe dans le district d'Hyllie à l'ouest de Malmö. La parcelle est d'une superficie totale de 20 000m² et se situe à un endroit stratégique en plus du fait qu'elle soit déjà desservie par Hyllie station. Elle constitue un point nodal de part sa situation de carrefour avec l'intersection des principaux axes de circulation du quartier. Ce choix a été fait en prenant compte les conditions actuelles et les souhaits de l'AEFE mais aussi en considérant le programme de la ville de Malmö relatif au développement d'Hyllie. La future école s'installerait donc dans des locaux neufs qui appartiendraient à la municipalité mais seraient loués par le comité de gestion de l'école.

Croquis récapitulatif de la situation géographique de l'école



Réalisation : Alexis Rey

3. Dimensionnement

La structure retenue est une école maternelle et primaire ayant une capacité d'accueil totale de 300 enfants, 100 en maternelle et 200 en primaire. Les 300 élèves seraient répartis en 12 classes ce qui reviendrait à une moyenne de 25 élèves par classe en maternelle et 25 élèves par classe en primaire, conformément aux recommandations de l'éducation nationale française. Différents services comme l'infirmerie, le secrétariat et la cour de

récréation, seront communs aux cycles de maternelle et de primaire. De plus, l'école aura un proviseur unique pour les deux niveaux. Etant donné que les besoins ne sont pas les mêmes en maternel et en primaire, nous allons détailler chaque cycle séparément dans son personnel ainsi que dans sa superficie.

Tout d'abord, voyons les mètres carrés nécessaires à cette école maternelle :

- **Sanitaires** : 40m²
 - o 1 sanitaire garçon : 20m²
 - o 1 sanitaire fille : 20m²
 - o 1 sanitaire personnel : 10m²
- **4 salles de classes** : 280m²
 - o 70m² chacune
- **Salle pédagogique** : 25m²
- **Salle de motricité – dortoir** : 160m²
- **Espace éveil – collation** : 70m²
- **Espace de rangement** : 5m²
- **Hall** : 40m²

TOTAL⁷¹ : 625m²

La surface au sol pour l'école représenterait 625 m². De plus, un couloir sera nécessaire afin de circuler dans l'enceinte mais sa dimension dépendra de l'agencement des différentes pièces qui ne sera connu qu'après les dessins d'architectes. Nous pouvons cependant estimer sa superficie à 65m² ce qui augmenterait la superficie total de l'école à 680m².

Ci-dessous le détail du personnel pour l'école maternelle.

- 4 enseignants, un par classe ;
- 5 **ATSEMS** (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)⁷² dont 3 assistantes maternelles, un par classe ainsi qu'un supplément ;
- 1 coordinateur/rice de l'enseignement suédois* ;

⁷¹ Dimensionnement effectué à l'aide de l'ouvrage Ernst NEUFERT.

NEUFERT, Ernst, *Les éléments des projets de construction* : L'Homme, mesure de toutes choses. – Paris : Dunod, 2002. (647 p.)

⁷² « Elles assurent l'accueil des enfants, préparent et participent aux diverses activités pédagogiques de la classe, nettoient et rangent les locaux et entretiennent le matériel utilisé ».

Boulogne-sur-mer, 21/05/2012, <http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/vie-scolaire-et-periscolaire/le-personnel-des-ecoles>

- 1 coordinateur/rice d'activités intergénérationnelles et extrascolaires*

() Indique que le personnel est commun pour l'école maternelle et primaire.*

Intéressons nous maintenant au cycle primaire et dans un premier temps à la superficie de l'école :

- **Sanitaires** : 75m²
 - o 2 sanitaires garçons : 25 m² chacun
 - o 2 sanitaires filles : 25 m² chacun
 - o 1 sanitaire personnel : 15m²
- **8 salles de classes** : 560m²
 - o 70m² chacune
- **1 salle polyvalente** : 90m²
- **1 salle de réserve** (matériel pédagogique) : 15m²
- **1 bureau du directeur** : 22m²
- **1 bureau secrétariat** : 20m²
- **1 infirmerie** : 25m²
- **1 salle des profs** : 30m²
- **1 Hall** : 40m²
- **1 salle de sport** (vestiaire compris) : 510m²

TOTAL : 1 407m²

De même que pour l'école maternelle, le primaire nécessitera un couloir pour la circulation dans l'école. Sa superficie est estimée à 130m² ce qui donne une superficie totale de l'école primaire de 1 517 m².

Ci-dessous le détail du personnel pour l'école primaire.

- 1 proviseur* ;
- 1 assistant/e du proviseur* ;
- 8 enseignants, un par classe ;
- 2 professeurs de suédois pour 16h/semaine/professeur ;
- 1 professeur d'anglais à hauteur de 11h/semaine ;
- 1 infirmière* avec possibilité d'engager une psychologue* (externe) ;
- 1 assistant de gestion* ;
- 1 agent technique* ;

() Indique que le personnel est commun pour l'école maternelle et primaire.*

Concernant la répartition des classes, chaque école (maternelle et primaire) se composera d'une classe par niveau (PS, MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2). Le niveau des classes restantes (1 en maternelle et 3 en primaire) sera décidé en fonction des inscriptions afin d'ajuster l'offre. Cependant, cette estimation ne pouvant être réalisée à présent, les classes restantes recouvrent tous les niveaux grâce à des classes doubles, de la manière suivante : une classe MS-GS en maternelle, une classe de CP, une classe CE1-CE2 et une classe CM1-CM2 en primaire.

Avec la particularité des classes bilingues français/suédois, la majorité des enseignants devront maîtriser les deux langues. Concernant le recrutement de ces derniers, il sera préférable d'embaucher le personnel localement pour les classes de maternelle. Par contre, pour les classes de primaires, le personnel devra plutôt être recruté en tant que résidents ou expatriés⁷³. Ce choix différents de recrutement est du aux changements effectués entre les deux cycles avec la disparition de la parité horaire entre le français et le suédois et une part plus importante du français.

Concernant la pause déjeuner en Suède étant traditionnellement assez courte, les enfants apporteront leur « lunch-box », sous forme de sandwich, salades ou bien plats chauds, et les repas seront pris soit en salle de classe ou bien dans le réfectoire, grande salle commune du bâtiment. La cour de récréation sera commune aux deux cycles d'enseignements et entraînera donc un ajustement dans les horaires de récréation. Cette cour, ainsi que toutes les infrastructures sportives et salles de classe seront mise à disposition des habitants du quartier durant le week-end ainsi qu'aux horaires de fermeture de l'école.⁷⁴

4. Architecture du bâtiment

La parcelle à disposition est d'une superficie de 20 000m² et accueillera un espace vert d'environ 10 000m², un bâtiment ainsi qu'une place publique. Les dimensions des deux derniers éléments restent encore à déterminer. Concernant la réglementation de construction, hauteur du bâtiment, matériaux utilisés, couleurs, formes, etc. aucune restriction n'est appliquée. Cependant, des contraintes environnementales s'appliquent comme l'autonomie énergétique du bâtiment. La parcelle ne comporte pas encore de réglementation de construction, étant donné l'état d'avancement du projet. Par ailleurs, le bâtiment sur cette parcelle doit sortir de l'ordinaire et être

⁷³ Cf Partie I-4, définition des statuts d'enseignants.

⁷⁴ Cf Partie IV-4

remarquable d'un point de vue architectural et urbanistique en profitant au maximum de sa position géographique au croisement de la première partie de Hyllie boulevard et d'Hyllie Allé.

Suite à un entretien avec Jan Rosenlöf, urbaniste à la ville de Malmö, j'ai pu prendre connaissance et discuter avec lui de la volonté et des objectifs que la ville veut transmettre à travers ce bâtiment. Si pour l'instant, rien n'est encore planifié tant sur le bâti que sur les fonctionnalités du bâtiment, la ville sait déjà que ce dernier aura une architecture atypique et une dimension culturelle. Les différentes pistes de réflexion de la ville sont la création d'un véritable centre culturel avec par exemple une bibliothèque, un théâtre, un musée, etc. Suite à cet entretien, j'ai établi une organisation du centre culturel en accord avec le projet initial de la ville.

Le bâtiment sera un R+3 organisé de la façon suivante :



Réalisation : Alexis Rey

Chaque cycle d'enseignement se situerait sur un seul étage comme beaucoup d'écoles à Malmö. En ce qui concerne le partage des bâtiments, plusieurs propositions sont exposées. Dans un premier temps, le rez-de-chaussée est constitué, en plus de l'école maternelle, d'un hall d'accueil ainsi que d'une salle commune polyvalente. Cette dernière pourrait regrouper différentes activités culturelles comme des répétitions et des représentations théâtrales ou musicales ainsi que des conférences. Cette salle pourrait aussi être utilisée par l'école durant la pause déjeuner afin de réunir tous les élèves de chaque cycle à la manière d'un grand réfectoire et ainsi profiter d'un espace plus aéré contrairement aux salles de classe. De plus, le gymnase situé au 1^{er} étage serait ainsi disponible principalement le week-end pour des associations sportives mais aussi pour les particuliers grâce à un système de

réservations. Concernant la bibliothèque, elle serait ouverte à tout public et présenterait des zones de travail en groupe et individuel. Elle serait accessible aux écoles maternelles et primaires et permettrait d'accueillir les échanges intergénérationnels pour les activités de lecture. Concernant le quatrième étage, une salle d'exposition y serait installée ainsi qu'un café avec terrasse permettant de profiter d'une vue panoramique sur le quartier.

En ce qui concerne la cour de récréation, elle sera installée dans le parc situé sur la parcelle. Elle sera en communication directe avec le bâtiment et accueillera différents marquages au sol et jeux de plein air. Son utilisation sera possible en dehors des heures d'écolage par les enfants du quartier. Elle serait bien entendu fermée par des barrières afin de surveiller les enfants mais bénéficiera de portes permettant une connexion un accès par le parc et « Hyllie Park ». En ce qui concerne sa taille, elle aura une superficie de 1 650 m² soit une surface moyenne de 5,5 m² par enfant comme recommandé par le ministère de l'éducation nationale français.

« Préau – jardin

Les aménagements extérieurs ont une superficie de 5 à 6 m² par enfant; ils comprennent au moins :

- *une surface avec revêtement accessible par tous les temps;*
- *une zone gazonnée avec des arbres;*
- *une zone couverte, le préau scolaire (0,5 m² par élève au minimum); le préau peut être ouvert sur trois côtés ou attenant au bâtiment scolaire, fermé sur trois côtés et ouvert par de larges portes sur le quatrième.*
- *des jeux et des agrès de plein air.*

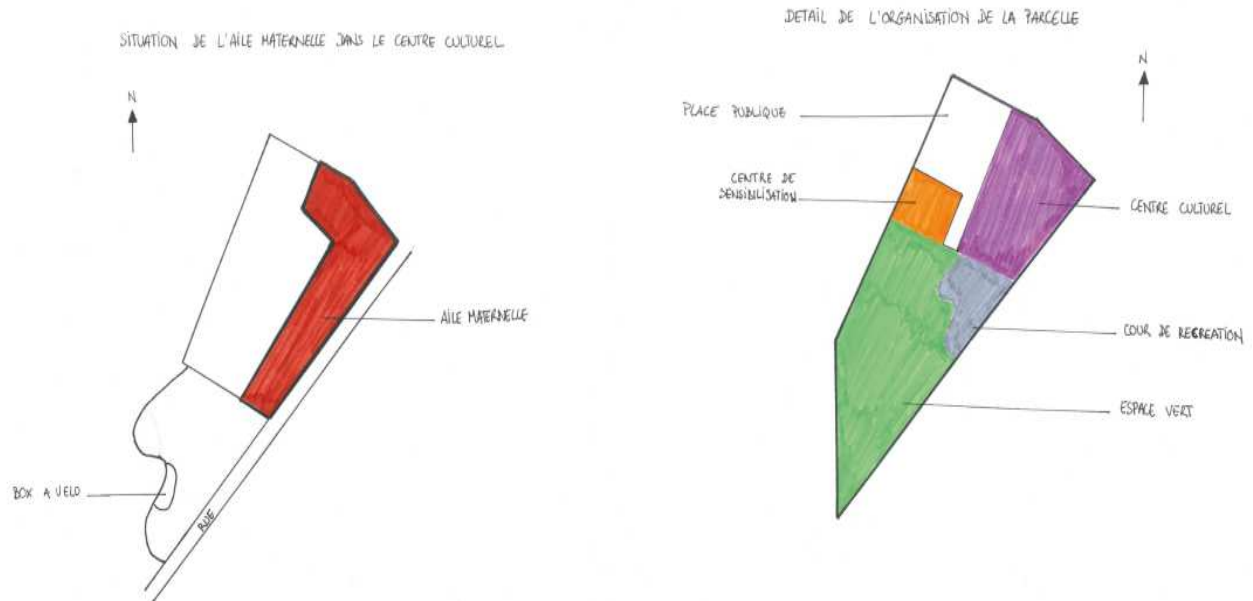
Ces aménagements peuvent être complétés par :

- *des bancs;*
- *des plates-bandes (pour le jardinage), etc. »⁷⁵*

De plus, la cour de récréation mettra à disposition un parking à vélos pour les enfants et le personnel.

⁷⁵ Direction du Génie Scolaire. – *Normes de construction scolaire : A l'usage des gens intéressés à la construction d'écoles en Haïti.* – 35 p.
Rapport, Novembre 2010

Implantation d'un établissement scolaire français dans la région de Malmö



Comme le montre le dessin ci-dessus, la parcelle accueillera aussi un autre petit bâtiment à l'ouest de la parcelle sur la place publique. Celui-ci y abritera un centre de sensibilisation aux pratiques écologiques ainsi qu'un café ouvert sur l'espace vert. Cet espace sera construit dans le même état d'esprit que le GlashusEtt dans le quartier de Hammarby Sjöstad. Par ailleurs, le quartier ayant des impératifs environnementaux concernant son traitement des eaux, son tri des déchets et son autonomie énergétique, la ville de Malmö met un point d'honneur à ce que les habitudes quotidiennes des habitants du quartier restent en cohérence avec ce mode de vie vert.

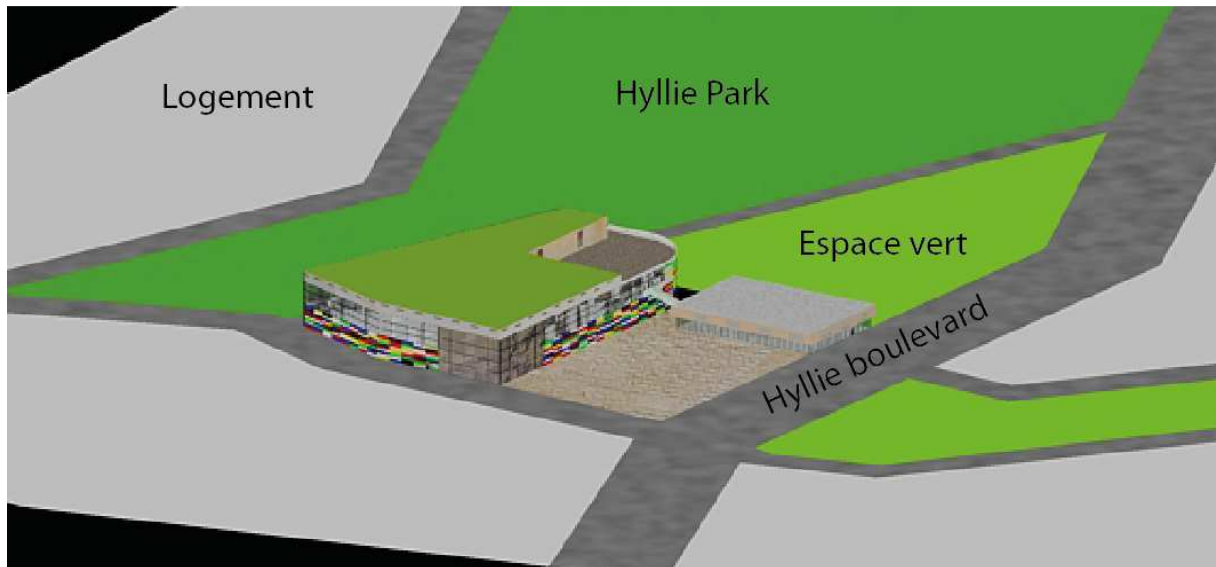
En ce qui concerne l'architecture extérieure du bâtiment abritant l'école française, elle s'organisera autour deux types différents de façades : une façade de fenêtre et une façade de blocs colorés. La particularité de ces derniers serait qu'ils changeraient de position selon la profondeur durant la journée en fonction de la lumière en utilisant l'énergie solaire. Les suédois passant beaucoup de temps en intérieur, ils portent énormément d'importance à l'aménagement intérieur, au confort mobilier ainsi qu'à la lumière naturelle. Ceci est visible avec les nombreuses fenêtres, voire baies vitrées sur les bâtiments. Dans la continuité de ce concept, l'étage de la bibliothèque sera entièrement de vitré. Il en ira de même sur la façade donnant sur Hyllie Park sur tous les étages afin de permettre un sentiment d'échange. En ce qui concerne les blocs, les couleurs choisis sont celles représentant les 5 continents aux jeux olympiques, c'est-à-dire noir pour l'Afrique, bleu pour l'Europe, jaune pour l'Asie, vert pour l'Océanie et rouge pour l'Amérique. En plus, la couleur blanche y a été ajoutée, symbolisant la paix. Cette mixité de couleurs va dans le sens d'un bâtiment multiculturel. Le

mouvement des blocs montrerait la vie du bâtiment, afin que celui-ci incite à y rentrer et qu'il attire ainsi l'attention des passants.

5. Visualisation 3D

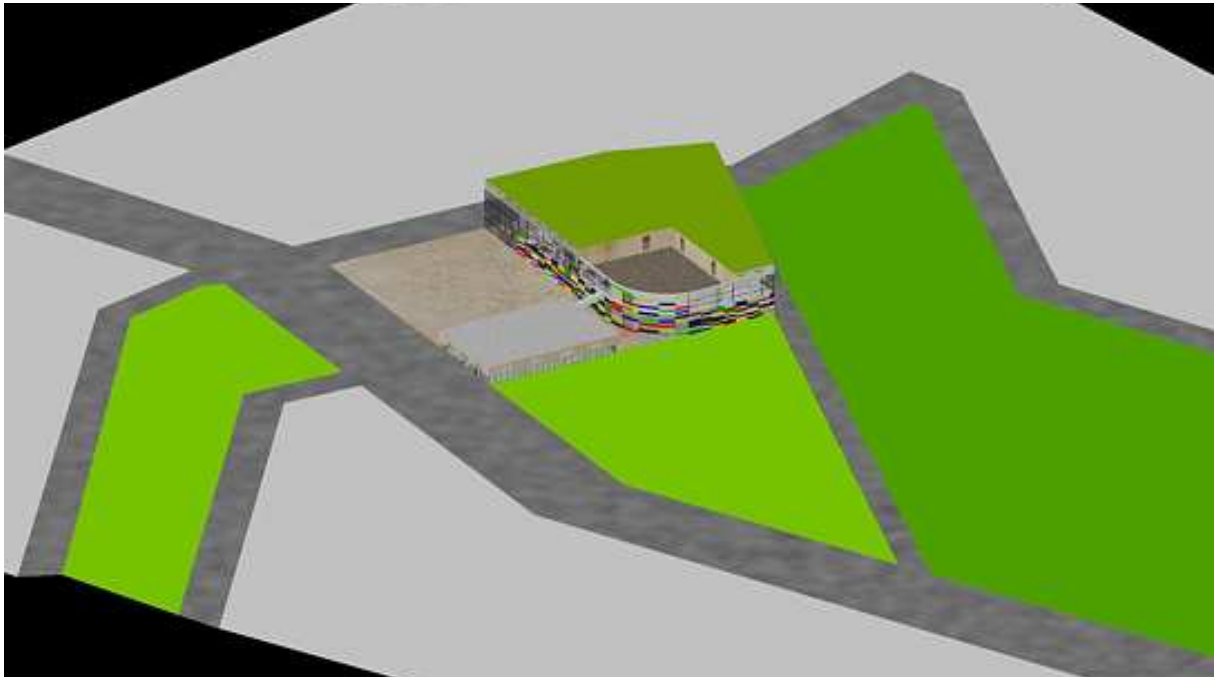
La parcelle a été modélisée à l'aide du logiciel AutoCad 2011 et ceci va ainsi permettre une meilleure compréhension et visualisation de la parcelle. La réalisation offre une vision claire de la répartition des espaces ainsi que de l'environnement. Dans un premier temps, nous présentons les visions globales de la parcelle sous deux angles de vue.

Vue de l'ensemble de la parcelle (1)



Réalisation : Alexis Rey

Vue de l'ensemble de la parcelle (2)



Réalisation : Alexis Rey

Zoom sur le centre culturel



Réalisation : Alexis Rey

Nous pouvons voir que la toiture du bâtiment est un toit végétal, répondant ainsi aux impératifs environnementaux imposés par la ville.

Implantation d'un établissement scolaire français dans la région de Malmö

Quant à l'espace alloué à l'école française, il se situe au nord-est de la parcelle, étalée sur deux niveaux : le rez-de-chaussée et le premier étage. De plus, la vue ci-dessus permet de s'apercevoir de l'importance portée à l'utilisation de la lumière naturelle avec les nombreuses façades vitrées.

Vue sur l'aile du bâtiment occupée en partie par l'école française



Réalisation : Alexis Rey

Les angles de vues suivants vont permettre de mettre en valeur les points architecturaux du bâtiment.

Zoom sur les blocs mobiles



Réalisation : Alexis Rey

L'angle de vue ci-dessus est intéressant sur différents points car elle permet de mettre en évidence trois caractères importants du bâtiment.

1. Dans un premier temps, cette vue permet de se rendre compte que les blocs en façade ne sont pas tous alignés sur la même profondeur. Leur profondeur variera au cours de la journée et permettra de suggérer la vie du bâtiment. Le mécanisme sera animé de manière entièrement écologique grâce à l'énergie solaire captée par la toiture du bâtiment.
2. Dans un deuxième temps, intéressons-nous à la passerelle entre le centre culturel et le centre de sensibilisation aux pratiques écologiques. Cette passerelle entièrement en verre permettra une connexion directe entre les étages de la bibliothèque et le deuxième étage de la maison, un confort non négligeable étant donné les conditions climatiques suédoises.
3. Enfin, la dernière caractéristique centrale de l'architecture réside dans son arrondi entre la façade ouest et sud permettant une ouverture plus douce vers l'espace vert de la parcelle. Cet arrondi a pour but d'inciter à traverser la place et accéder à l'espace vert tout en gardant un peu d'intimité en limitant l'ouverture sur la rue.

Par plusieurs aspects artistiques, le bâtiment prend une dimension remarquable et une originalité.

Conclusion

La communauté française en Scanie n'est actuellement pas suffisante, malgré sa croissance annuelle, pour entreprendre l'ouverture d'un établissement scolaire français à Malmö. Cependant, avec l'aboutissement du projet de recherche ESS, une vague d'expatriés français arrivera progressivement d'ici 2019. Aux vues des hypothèses effectuées, la création d'un établissement français serait un agrément non négligeable pour ces familles, leur assurant de bonnes conditions d'expatriation et d'enseignement pour leurs enfants.

Afin de répondre à la future demande, le projet d'une nouvelle école française a été réfléchi. Elle accueillerait 300 enfants allant de la maternelle au primaire. Cet établissement présente deux aspects novateurs. L'un réside dans l'implantation de l'école dans une ville en plein développement et présentant plusieurs importants projets d'urbanisme avant-gardistes. La création de cette future école a été pensée en cohérence avec son possible lieu d'implantation, dans le plus important projet urbanistique de ville de Malmö qui se situe sur le district d'Hyllie. Quant à la deuxième particularité du projet, il s'agit, en parallèle des enseignements bilingues ouvrant déjà sur l'inter-culturalité, de mettre en place un système intergénérationnel mettant l'accent sur les échanges et apportant ainsi une réponse à de nouvelles problématiques sociales d'intégration.

L'implantation d'un établissement français à Malmö est un projet sur plusieurs années et devra voir le jour au plus tard en 2019. Ainsi que cela a été présenté dans le rapport, le principal obstacle à l'aboutissement du projet reste le manque de financements. La réalisation finale ne sera donc possible qu'avec la coopération de la ville de Malmö dont le soutien permettrait de doter la ville non seulement d'un nouveau service de portée internationale – une école française – mais aussi de participer à son développement social, économique et culturel.

C'est dans cette optique qu'a été dessinée l'architecture du bâtiment. Sa position centrale et sa structure remarquable lui assènent une fonction de bâtiment public au service du quartier. Au-delà de la simple école, la structure proposera des services culturels en accès libre (bibliothèque, infrastructures sportives, salle des associations, salle d'exposition, salle des spectacles) et des activités de sensibilisation à l'environnement, naturel et social, pour des pratiques quotidiennes en accord avec le caractère durable du quartier d'Hyllie et une meilleure intégration des différentes communautés.

Bibliographie

- ❖ FERRAND, André. – *Financements de l'enseignement français à l'étranger à l'étranger* : Réagir et s'unir pour un nouvel élan. 169p.
Rapport du Sénat – Juillet 2004.
- ❖ CERISIER-ben GUIGA, Monique. - Avis sur le projet de loi de finances pour 2010. – 97p.
Avis sénatorial N°102, 2009.
- ❖ LONGEPE, Catherine. - *Projet d'établissement – Association Les Lapins bleus* : Projets particuliers
Rapport, Décembre 2011.
- ❖ NEUFERT, Ernst, *Les éléments des projets de construction* : L'Homme, mesure de toutes choses. – Paris : Dunod, 2002. (647 p.)
- ❖ ROCHEBLOINE, François. *Le rayonnement de la France par l'enseignement et la culture*, 221p.
Rapport d'information. – Assemblée Nationale : Mai 2010
- ❖ AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger), 05/2012, www.aefe.fr

Webographie

- ❖ Ambassade de France en Suède, 05/2012, <http://www.ambafrance-se.org/>
- ❖ MFE (Maison des Français de l'étranger), 08/05/2012, <http://www.mfe.org/index.php/Portails-Pays/Suede>
- ❖ Malmö Stad, 05/2012, <http://www.malmo.se>
- ❖ Ministère de l'éducation nationale, 05/2012, <http://www.education.gouv.fr/>
- ❖ Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 05/2012, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr>
- ❖ SCB (Statistiska centralbyrån), 05/2012, <http://www.scb.se>
- ❖ Stockholm, 05/2012, www.stockholm.se

Index des sigles

AEFE : Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

SCB : Statistiska centralbyrån

ESS : European Spallation Source

PIB : Produit Intérieur Brut

EGB : Etablissements en Gestion Directe

MPI : Migration Policy Institute

IB : Baccalauréat International

IBO : Organisation du Baccalauréat International

Annexes

Annexe 1 – Article *Le Point* du 31 Avril 2012

François Hollande veut revenir sur la gratuité dans les lycées français de l'étranger

Le Point.fr - Publié le 30/04/2012 à 11:48

Le candidat PS souhaite mettre en place un "mécanisme de bourses" pour lutter contre un système qui "bénéficie aux exilés fiscaux".

François Hollande a annoncé lundi sur Europe 1 qu'il reverrait, s'il était élu, la gratuité de la scolarité dans les lycées français de l'étranger en mettant en place "un mécanisme de bourses". Nicolas Sarkozy a annoncé exactement l'inverse le 19 avril en indiquant que s'il était réélu, il maintiendrait et même étendrait la prise en charge par l'État des frais de scolarité dans ces établissements. François Hollande a dénoncé un système "assez choquant" instauré par l'actuel chef de l'État, avec "la gratuité des inscriptions sans condition de ressources". Selon lui, ce système bénéficie notamment aux exilés fiscaux "qui ne paient pas d'impôts en France et en plus bénéficient de la gratuité des cours". "Ce sera revu, a-t-il dit, parce que je mettrai plutôt un mécanisme de bourses à un niveau assez élevé pour que les expatriés français, qui, eux, travaillent et permettent à notre pays d'être représentés partout, puissent avoir des frais de scolarité moins élevés."

François Hollande a par ailleurs confirmé qu'il "renégocierai(t) les conventions fiscales" avec les pays accueillant des exilés fiscaux français, afin de reprendre "une partie de ce qui aurait dû être versé" au fisc. "Des personnes ont préféré échapper à l'impôt en allant s'installer dans des pays voisins, Belgique ou Suisse, et non seulement ne paient pas d'impôt sur le revenu en France, mais ne paient pas d'impôt sur la fortune, c'est la raison pour laquelle ces personnes se sont, entre guillemets, exilées", a-t-il expliqué. "Donc il conviendra de renégocier les conventions fiscales avec les pays, Suisse et d'autres, pour que nous puissions avoir un mécanisme fiscal qui reprenne une partie de ce qui aurait dû être versé", par ces exilés, a indiqué le candidat socialiste.

Annexe 2 – Le système éducatif suédois

Le système éducatif suédois et les réformes prévues pour 2011

mercredi 20 janvier 2010, par Christophe Premat

Le système éducatif en vigueur en Suède est ainsi porteur de l'idéal égalitaire caractéristique de l'ensemble de la société suédoise. La loi régissant l'École (Skollagen 1985 :1100) indique que « tous les enfants et jeunes adultes, indépendamment du genre, de l'origine et de la situation sociale, doivent avoir un accès égal à l'éducation au sein du système éducatif national. L'éducation doit être de standard identique dans toutes les écoles et sur l'ensemble du territoire ». Néanmoins, l'École suédoise a révélé nombre d'imperfections et d'inégalités, ce qui a persuadé le gouvernement actuel mis en place en 2006, de la nécessité de réformer le système éducatif.

LE SYSTÈME ACTUEL

Fonctionnement général et administratif

LES DIFFÉRENTES FORMES D'ÉTABLISSEMENT

L'enseignement obligatoire est constitué des neuf années d'études de l'école de base (grundskolan), comprenant l'école élémentaire et secondaire, qui s'adresse aux enfants de 6/7 à 16 ans. Parallèlement à Grundskolan existent d'autres institutions qui peuvent, durant tout ou partie, remplacer le cursus normal : l'école Sami (Sameskolan) couvre les six premières années de l'école obligatoire, elle est réservée aux enfants qui souhaitent recevoir une partie de leur enseignement en Sami, elle concerne en moyenne 120 élèves ; un nombre croissant d'enfants fréquentent l'école spéciale pour déficients intellectuels (Särskolan) qui adapte le programme aux besoins et aux capacités des enfants, une dixième année d'études est possible, sur demande de l'élève ; l'État suédois propose également une école spéciale pour les élèves atteints de handicaps graves de la vue, de l'ouïe et de la parole (Specialskolan). Entre 1 et 6/7 ans, l'enfant est pris en charge par les centres d'éducation préscolaire (Förskolan) dont la dernière année (Förskoleklassen) est une étape de transition vers l'enseignement obligatoire. Förskolan n'est pas obligatoire, mais chaque commune se doit d'offrir la possibilité aux parents d'y placer leurs enfants. Ce service s'adresse en premier lieu aux parents qui travaillent ou font des études et à ceux dont les enfants ont plus de 4 ans ou ont besoin d'un soutien particulier. Les parents en recherche d'emploi ou en congé maternité/paternité ont le droit de laisser leurs enfants à Förskolan pendant trois heures par jour ou quinze heures par semaine. Les communes ont le droit d'être rémunérées pour ce service mais les enfants de 4 ans et plus ont le droit à 525 heures gratuites par an. En 2005 le système du tarif maximum pour l'accès à Förskolan a été instauré (Maxtaxan).

Förskolan est régie par la loi de l'École (Skollagen 1985 :1100) et par un plan pédagogique national qui indique que cette étape de la scolarité a pour but d'instruire et de socialiser les enfants par le jeu. Tous les élèves ayant achevé leurs neuf années d'enseignement obligatoire ont le droit d'entrer au lycée (Gymnasieskolan). Le lycée s'adresse aux jeunes gens entre 16 et 20 ans, il est gratuit et dure 3 ans. Les élèves ayant obtenu des résultats suffisants en suédois ou suédois seconde langue, en mathématiques et en anglais ont accès aux programmes nationaux : ils sont au nombre de 17 et combinent des cours obligatoires et facultatifs ; ces programmes peuvent préparer à un métier ou à la poursuite des études. Des programmes individuels destinés à préparer les élèves ayant pris du retard à rejoindre un programme national sont également proposés. Le troisième type de programme existant est le programme local spécial qui associe des cours de plusieurs programmes nationaux.

Source : <http://www.skolverket.se/sb/d/767>

LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

Le système éducatif suédois est décentralisé, ce qui signifie que les communes et les écoles prennent part au processus de décision aux côtés de l'État. Le ministère de l'éducation, Utbildningsdepartementet, (dont le ministre actuel se nomme Jan Björklund) et les secrétaires d'État qui y sont reliés ont une responsabilité globale sur le système éducatif, les autorités nationales, et donnent leurs instructions à la Direction nationale des établissements scolaires (Statens Skolverk) qui joue un rôle central dans le fonctionnement du système éducatif suédois. La Direction nationale des établissements scolaires a pour mission de définir le cadre de l'enseignement public en établissant les objectifs et les règles que devront suivre les écoles, elle décide du programme général de l'enseignement et des critères d'évaluation. Skolverket est responsable du suivi national des établissements et doit s'assurer que les communes respectent les règles fixées par la loi. Elle participe à l'évolution du système scolaire en suscitant des propositions de développement et d'amélioration. Le ministère administre seul les Sameskolor et les Specialskolor, les autres formes d'établissement sont organisées localement. Les communes disposent d'une grande autonomie dans le domaine de l'enseignement pré-universitaire car l'éducation est placée sous la tutelle des autorités locales. Chaque conseil communal désigne un ou plusieurs comité(s) constitué(s) de représentants publics élus, charges de garantir la conduite des activités éducatives. Ces comités sont responsables de la construction des infrastructures, de la coordination des écoles et du recrutement des enseignants et du personnel. La commune distribue les ressources et les subventions, et décide, en tenant compte des particularités locales, de la manière dont seront atteints les objectifs fixés par l'État, elle rédige pour cela un plan scolaire propre à la commune (Lokal skolplan). Chaque école doit élaborer un plan de travail (Lokal arbetsplan) qui repose sur les lois nationales, le programme et les priorités locales. La loi sur l'enseignement scolaire indique que les enseignants, les élèves et les parents d'élèves ont un droit de regard sur les décisions et l'organisation de l'école aux côtés du chef d'établissement, mais le pouvoir de ces derniers varie selon les communes et les

écoles. Il existe en Suède trois types de régimes gouvernant l'École : elle peut être publique (Offentliga skolväsendet), autonome (Friskola ou Fristående skola) ou privée. Les écoles autonomes se caractérisent par le fait qu'elles ne soient pas organisées par la commune, ni par l'État mais par une autre personne physique ou morale. Ces établissements doivent être validés par la Direction nationale (Skolverket) suivant les mêmes lois nationales que les établissements publics (Skollag, Läroplan). Depuis 1992, ces écoles sont financées par des ressources publiques, il leur est interdit de toucher des frais de scolarité. Depuis la réforme de 1991-1992, le nombre d'établissements indépendants a augmenté, passant de 238 en 1995 à 625 en 2007. Aujourd'hui 10% des élèves de l'école obligatoire (Grundskolan) et 20% des lycéens fréquentent un établissement autonome ; 10% de ces écoles ont une orientation confessionnelle et 6% suivent la méthode pédagogique Steiner-Waldorf. Parallèlement aux établissements publics et autonomes, il existe des écoles privées financées par des frais de scolarité, par des donations etc., ces écoles ne sont pas contrôlées par la même façon que les écoles publiques ou autonomes. Ces établissements sont parfois des internats (Riksinternatskolor).

LE FINANCEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF

En Suède c'est sur le budget des communes que repose le financement de l'ensemble des établissements publics d'enseignement, hors universités. Dans le système suédois décentralisé, les collectivités locales sont tenues de par la loi et les règlements de proposer un certain nombre de services publics pour lesquelles elles reçoivent des subventions de l'État. L'enveloppe globale que reçoivent les communes ne précise pas le montant qui doit être alloué aux diverses activités, c'est à la commune de décider de la redistribution des fonds publics. Le montant des subventions dépend du nombre d'habitants de la commune, de l'âge de la population, de la densité, du nombre d'immigrants résidant dans la commune et de la structure sociale. Les communes peuvent également percevoir un impôt sur le revenu et ont le droit de faire payer des redevances pour un certain nombre de services. Le comité désigné par le conseil communal décide du montant alloué à chaque école. Le salaire des enseignants, la somme destinée à la fourniture du matériel pédagogique et au service de restauration scolaire sont également fixées au niveau local et varient d'une commune à l'autre. Un système de péréquation a été mis en place en 2005 pour palier aux inégalités entre les communes disposant de beaucoup de ressources et les autres. Quelques chiffres : en 2007, le montant alloué à l'école de base (Grundskolan) était de 75,3 milliards de couronnes, celui alloué au lycée était de 33,9 milliards de couronnes. Cette même année, le coût annuel par enfant inscrit à l'école de base était de 79 200 SEK et le coût annuel par lycéen était de 88 900 SEK (ces sommes comprennent le transport scolaire et ne concernent pas les élèves inscrits dans les écoles réservées aux handicapés).

Fonctionnement pratique

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Le cursus classique de la formation des enseignants est le programme de formation des professeurs de l'université. Cette formation s'étend sur une période de 7 à 11 semestres durant lesquels les étudiants choisissent les deux matières qu'ils enseigneront ensuite (par exemple l'anglais et l'allemand) et suivent des cours de pédagogie, un apprentissage à l'évaluation et à la notation etc. Un étudiant peut également devenir enseignant en complétant sa formation par un cours de pédagogie de 3 semestres, s'il justifie d'une formation universitaire dans un domaine enseigné à l'école. En 2007 est entré en vigueur le programme de formation continue des professeurs décidé par le gouvernement. Ce programme a pour objectif d'approfondir les connaissances des professeurs dans les matières qu'ils enseignent et d'améliorer leurs compétences ainsi que le niveau des élèves. Ce programme concerne en priorité les professeurs diplômés d'État, mais il s'adresse également aux professeurs non diplômés et veut les inciter à suivre une formation officielle. L'État a investi environ 2,8 milliards dans ce programme.

LE SYSTÈME D'ÉVALUATION

Le système de notation suédois ne comprend que quatre paliers d'évaluation : MVG (Mycket Väl Godkänt – Très bien), VG (Väl Godkänt – Bien), G (Godkänt – Passable) et IG (Icke Godkänt – Insuffisant). Pendant la scolarité de base, seules les notes MVG et VG peuvent être attribuées et les élèves ne sont vraiment notés qu'à partir du collège. Le système de notation actuel se fonde sur des objectifs définis par les autorités nationales. Les communes et les établissements scolaires sont libres de définir comment ces objectifs doivent être atteints et d'évaluer leurs élèves. La question de la nécessité de mettre des notes aux élèves a fait l'objet d'un long débat en Suède, ses détracteurs estimant que les notes allaient à l'encontre du développement d'un esprit solidaire entre les élèves. Le système actuel est ainsi particulièrement discret et n'établit pas de véritable classement. Le niveau général des élèves est évalué à l'aide de tests nationaux auxquels sont soumis les élèves de 3e année (en suédois et en mathématiques), de 5e année (à partir de 2009, en suédois, en mathématiques et en anglais) et de 9e année (en suédois, en mathématiques et en anglais. De nouvelles matières telles que la chimie, la physique etc. vont être ajoutées en 2009). Il y a également des tests nationaux aux niveaux du lycée. Ces tests ont pour but d'encourager l'égalité dans la notation entre les différentes écoles et les différentes communes.

Avantages et inconvénients

Le système éducatif suédois favorise l'égalité et la liberté de choix. C'est un système particulièrement flexible qui met l'accent sur l'éducation tout au long de la vie. Les individus ne sont amenés à choisir une orientation que tard dans la scolarité et cette orientation ne présente aucun caractère définitif, des passerelles existent entre les différents programmes. De plus, l'échec est quasi-inexistant car chaque erreur est amendable, l'exemple du Komvux, le lycée pour adultes, l'illustre bien. Le système éducatif suédois se fonde sur l'idée que l'école doit encourager l'apprentissage de la solidarité et nourrir la curiosité, et non pas

pousser à la compétition et à la hiérarchisation des élèves. Cette philosophie de l'éducation est visible dès l'école maternelle où les enfants apprennent la socialisation et le respect des autres et de l'environnement à travers le jeu et les activités ludiques. Le système éducatif suédois s'est toutefois révélé moins égalitaire en pratique. Le financement et la gestion des établissements scolaires par les communes a entraîné une forte disparité entre les collectivités et les établissements. De plus le manque de contrôle national a provoqué la mise en place d'une concurrence entre écoles, qui ont tendance à baisser leur exigences pour assurer des bons résultats et ainsi attirer plus d'élèves et donc plus de financement. Le gouvernement a justifié sa volonté de réformer par la baisse générale du niveau des écoliers suédois et par le nombre croissant d'élèves qui sortent du lycée sans avoir validé leurs acquis. Les jeunes suédois ne seraient, par conséquent, préparés ni à la poursuite d'études supérieures ni à l'entrée dans la vie active.

LE PROJET DE RÉFORME DU GOUVERNEMENT

Lors des élections de 2006, l'alliance des partis de centre-droit a détrôné le parti social-démocrate au pouvoir depuis 1994. Dès sa mise en place, le nouveau gouvernement a annoncé sa volonté de réformer le système éducatif suédois. Certains changements ont déjà été mis en place, concernant le fonctionnement du lycée : en 2009 le ministère de l'éducation a lancé la période d'essai des classes d'élite permettant aux élèves ayant le niveau requis de se perfectionner dans des matières scientifiques ou littéraires en suivant des cours à l'université pendant leur scolarité ; la seconde initiative concerne la mise en place de l'apprentissage pour les élèves suivant une formation professionnelle. Le projet de réforme concerne la loi régissant l'École (Skollagen), les programmes (Läroplan, Kursplan) et le système des notes. Les réformes doivent, si elles sont validées par le Parlement, entrer en vigueur en 2011.

Les réformes de Skollagen

HARMONISER LE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET AUTONOMES

Jusqu'à présent les établissements autonomes (Friskolor ou Fristående skolor) ne suivaient les règles établies par les autorités centrales et communales que dans un nombre de domaines limités. Le gouvernement souhaite harmoniser le fonctionnement des établissements publics et des établissements autonomes, qui suivront, si la réforme entre en vigueur, un règlement commun concernant le recrutement des enseignants, l'évaluation des élèves, les programmes scolaires etc. Le gouvernement maintient la possibilité, pour les établissements autonomes, de choisir une orientation pédagogique alternative mais cette liberté sera désormais plus contrôlée qu'auparavant.

RÉFORMER LE LYCÉE

Le gouvernement souhaite réformer le lycée pour offrir un enseignement de meilleure qualité et relever le niveau des élèves. Le nouveau lycée tel que prévu dans les réformes présentera plus d'exigences que le lycée actuel. Voici les lignes principales de la réforme du lycée : · Les programmes à orientation professionnelle réserveront moins d'heures à l'enseignement des matières générales, qui seront remplacées par des cours d'apprentissage professionnel · Les programmes nationaux seront modifiés. Le nouveau lycée proposera douze programmes professionnels et six programmes généraux · La possibilité pour les communes et les établissements de mettre en place des programmes spéciaux devrait disparaître. Seuls seront proposés les programmes issus de la Direction nationale (Skolverket) · Les exigences pour l'entrée au lycée seront renforcées. Pour être accepté dans un programme d'enseignement général un élève devra désormais avoir eu la moyenne en suédois, en anglais, en mathématiques et dans neuf autres matières, au minimum · Un examen de fin d'études secondaires sera mis en place. Les élèves ayant suivi un cursus général passeront l'examen général et ceux ayant suivi un parcours professionnel seront soumis à un examen professionnel

Le gouvernement souhaite également mettre fin à la possibilité, pour les élèves ayant préalablement validé une matière, de parfaire leur note dans les établissements d'enseignement pour adultes (Komvux), ce que de nombreux élèves font actuellement pour améliorer leur dossier en vue de leur candidature à l'université.

RÉFORME DE L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle (Förskolan) doit devenir un véritable premier pas dans l'éducation de l'enfant. La réforme devrait éclaircir le rôle et les objectifs de l'école maternelle.

RENFORCER LES DROITS DES ÉLÈVES ET DES PARENTS/TUTEURS

Le projet de réforme prévoit de renforcer le droit, pour les élèves et leurs tuteurs légaux, de faire appel des décisions prises par la commune ou par un établissement. Cette proposition a probablement pour but de modérer l'augmentation des exigences prévues dans le projet de réforme qui permet aux établissements d'être plus stricts et d'imposer plus de contraintes aux élèves. Il sera impératif, pour les écoles publiques et autonomes, de permettre aux élèves d'avoir accès à un médecin et à une infirmière scolaire, à un psychologue et à un(e) assistant(e) social(e). Des services de conseil et d'orientation seront également proposés aux enfants dans tous les établissements régis par Skollagen.

RÉFORME DE L'INSPECTION

Le rôle de l'inspection scolaire sera renforcé par la réforme. Elle se voit accorder le droit de sanctionner plus sévèrement qu'auparavant les établissements qui n'obéissent pas aux lois

et aux règlements nationaux. Une échelle de sanctions sera mise en place et les écoles publiques et autonomes seront contrôlées de manière identique.

Réformer les programmes

Le plan éducatif national (Läroplan) date de 1994 et s'adresse aux établissements d'enseignement obligatoire (Grundskolan), aux Sameskolor aux Särskolor ainsi qu'aux Specialskolor. Dans une proposition de 2008, le gouvernement souhaite voir ce plan éducatif révisé ; il devra contenir les valeurs et la mission de l'école suédoise ainsi que ses objectifs et ses orientations. Les programmes scolaires y seront également joints. Cette tâche revient à la Direction nationale des établissements scolaires (Skolverket). Le dessein de cette réforme est de clarifier les exigences de connaissance à chaque étape de la scolarité et dans chaque matière, pour faciliter la compréhension des enseignants et des élèves et ainsi améliorer les compétences de chacun.

Réformer le système des notes

Le projet de réforme du gouvernement concerne également la méthode d'évaluation des élèves. Une nouvelle échelle de notes, allant de A à F, a été proposée pour faciliter la compréhension du niveau et le suivi de l'évolution des élèves. Les notes comprises entre A et E signifient que l'élève a validé la matière, le F signale que les exigences ne sont pas atteintes. Des critères seront établis pour l'obtention des notes A, C et E. Avec cette réforme, le gouvernement espère augmenter la motivation et encourager les élèves à se dépasser. Les résultats des élèves seront mieux communiqués aux parents et tuteurs légaux grâce à des bulletins annuels. De plus, la réforme prévoit de multiplier le nombre de tests nationaux pour avoir un meilleur suivi des connaissances des élèves.

Contact : sofia wickberg, sofia.m.wickberg@gmail.com

Article rédigé par Sofia Wickber.

Annexe 3 – Courrier électronique de Jan Rosenlöf

Here is a short summary of Hyllie.

Hyllie stands on four main principles:

1. Ecological sustainability

Hyllie is to be the most “climate smart” area in the Öresund region. A contract signed by the City of Malmö, EON and VA Syd sets ambitious goals (see “Climate Strategies for Hyllie”).

Hyllie is being built on old agricultural land. People have been farming in Hyllie since medieval times and the soil is some of the most fertile in Sweden. The soil and the old landscape are resources that have to be used sensibly. The neighboring countryside and outdoor leisure activities such as small scale farming will give Hyllie a unique identity.

2. Social sustainability

Hyllie is a project of integration. The neighboring areas of Kroksbäck, Holma and Lindeborg suffer from segregation and social problems. It is important that Hyllie’s urban structure continues seamlessly to Kroksbäck, Holma and Lindeborg. It is also important that the four areas share functions and connections. The school you are working with could be such a function and the paths and streets leading to it could be such connections. (See “Värdestrategikarta” and “Värdestrategikarta 2”.)

3. Economical sustainability

Hyllie is to be a commercial hot spot and an economical engine in the Öresund region. The Emporia shopping centre is the largest in Scandinavia, IKEA is planning a new international headquarters in southeastern Hyllie (Vintrie Park) and Malmö Arena is one of Swedens largest arenas for sports and other events. The exhibition center Malmömässan has recently opened and hotels are in the planning. Point Hyllie is a cluster of three office buildings around the Station Square and the area south of the railway, west of the station, is reserved for more office buildings (See “Söder om Point Hyllie”). Hotels are also in the planning.

4. Communications

Citytunneln (the City Tunnel) places Hyllie in the centre of the Öresund region, which is one of the fastest developing regions in Scandinavia. Citytunneln is a “railway shortcut” between Malmö Central and Kastrup Airport and Copenhagen. Citytunneln makes it possible for 3.5 million people to reach Hyllie within 45 minutes. If Citytunneln hadn’t been built, there wouldn’t be any major development in Hyllie. Citytunneln was made possible by the Öresund Bridge.

Hyllies main structures:

(See "Södra Hyllie strukturplan" pages 10-11, 14-21 and 26-27, "Värdestrategikarta", "Värdestrategikarta 2", "S Hyllie Concept I", "S Hyllie Concept II" and "Söder om Point Hyllie")

The backbone of Hyllie's street grid is an L formed by Hyllie Boulevard and Hyllie Allé. The two streets meet just south of Hyllie Station. Hyllie Allé continues east to Lindeborg and Hyllie Boulevard continues north to Holma and Kroksbäck. A public bath is to be built at the northern end of Hyllie Boulevard. The bath is an important function that is to be shared by Holma, Kroksbäck and Hyllie and the Boulevard is an important connection between the three areas. The school you are working with could be placed at the south end of the L. The bath and the school would then help define the urban space of Hyllie Boulevard. The continuation of Hyllie Boulevard could make an angle so that it passes the school going south.

Naturaxeln ("The Nature Axis") and Kulturaxeln ("The Culture Axis") are the two main structures in southern Hyllie. Naturaxeln is to be a green streak where the city meets the countryside. Kulturaxeln is a sequence of landmarks stretching from the villages in the south (# 9 on the map on p. 26-27) via the city front (# 8), a central park (# 7) and "your school" (# 6) to the Station Square (# 5). The sequence then continues via Vattenparken (an educational park about water, # 4), the exhibition centre (# 3), the bath (# 2) and Kroksbäcksparken (a park between Holma and Kroksbäck, # 1).

Cities usually meet the countryside with suburbs and industrial zones. Hyllie will be different. Hyllie shall be dense and highly urban, like a city center. We are developing two alternative concepts for the spatial structure of southern Hyllie. Concept I allows the countryside to reach into the city as green fingers whereas Concept II has traditional parks and a well defined front where the city meets the countryside.

Facts about Hyllie:

- Ca. 200 hectares
- Ca. 9 000 dwellings
- Ca. 9 000 workplaces
- Developers will pay ca. 3 500 Swedish kronor per square meter gross floor area for the use of land.

Jan Rosenlöf

.....
*Arkitekt
Planavdelningen
Stadsbyggnadskontoret
August Palms plats 1
20580 Malmö*

Annexe 3 – Carte de l'état actuel d'Hyllie



Table des matières

Introduction.....	8
I. Présentation du territoire : l'Øresund, une région scandinave dynamique	10
1. La Suède, un pays attractif pour sa qualité de vie	10
2. L'Øresund, une région en expansion continue.	13
II. Présentation de l'enseignement français à l'étranger	16
1. Historique	16
2. L'enjeu politique d'un enseignement français à l'étranger	19
3. Objectifs et intérêts.....	22
4. Fonctionnement	24
III. Les besoins futurs d'un territoire, le « Grand Malmö »	28
1. Les caractéristiques d'un territoire en expansion.....	28
2. La communauté française en Suède	32
3. Des solutions de scolarisation suffisantes pour les expatriés français	35
a. Les établissements dispensant un enseignement francophone.....	35
b. Les solutions alternatives de scolarisation	38
4. Mais inadéquates avec l'aboutissement du projet ESS	39
a. Partenariats scientifiques franco-suédois.....	39
b. Présentation du projet ESS	40
c. Ses conséquences sur la demande	42
5. Définition d'une nouvelle offre	44
a. Evaluation de la nouvelle structure scolaire.....	44
b. Type d'établissement	46
c. Type d'enseignement.....	47
d. Un partage intergénérationnel	48
IV. Phase de réalisation : un premier établissement scolaire français dans le « Grand Malmö »	51
1. Choix du terrain.....	51
2. Présentation du projet « Hyllie »	54

3. Dimensionnement	63
4. Architecture du bâtiment.....	66
5. Visualisation 3D	70
Conclusion	74

Implantation d'un établissement scolaire français dans la région de Malmö

Quels sont les enjeux et la nécessité de l'ouverture d'un tel établissement ?

Le réseau d'établissement français de l'étranger est un réseau attractif et son enseignement est reconnu dans le monde entier. Ce dernier est géré par l'AEFE, appartenant au Ministère des Affaires Etrangères et Européennes. L'Etat français continue de soutenir son réseau financièrement malgré la crise économique, le budget alloué est en hausse chaque année.

L'implantation d'une école française à Malmö est aujourd'hui une projection pour les années à venir avec comme date butoir 2019. Cette date symbolise l'achèvement du projet de recherche ESS qui va entraîner une forte arrivée de familles françaises. L'école sera construite dans le district d'Hyllie à l'ouest de Malmö.

Les anciennes terres agricoles d'Hyllie sont en pleine transformation et vont accueillir un projet novateur. Suite à plusieurs entretiens avec les urbanistes de la ville de Malmö, il a été choisi de saisir l'opportunité offerte par la ville d'implanter une école française à Hyllie. L'école partagera les locaux d'un centre culturel situé à un endroit stratégique d'Hyllie. Ce bâtiment sera un point nodal du quartier et une grande importance à son architecture doit y être portée.

En plus du caractère international que l'école aura avec des classes bilingues ainsi que par sa diversité de nationalités, une partie de son originalité repose dans son programme d'enseignement. Des échanges avec la population locale ainsi qu'avec des personnes âgées seront entrepris intégrant donc des rencontres intergénérationnelles. La deuxième originalité repose dans le partage des locaux avec la population du quartier comme la cour de récréation, les salles polyvalentes ou le gymnase.

Mots clés : Malmö, Scanie, Suède, AEFE, ESS, expatriés, établissement scolaire français de l'étranger, intergénérationnel, échanges, bâtiment pluriel.